

DAVID-FRANCOIS
DE MERVEILLEUX

GÉOGRAPHE ET CARTOGRAPHE NEUCHATELOIS

PAR

C. KNAPP

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Extrait du tome XX

du « Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie »

1909-1910



NEUCHÂTEL

IMPRIMERIE ATTINGER FRÈRES

1910

de Mervilleux -

R 105

6.
uit

DAVID-FRANÇOIS DE MERVEILLEUX

DAVID-FRANÇOIS
DE MERVEILLEUX

GÉOGRAPHE ET CARTOGRAPHE NEUCHATELOIS

PAR

C. KNAPP

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Extrait du tome XX
du « Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie »
1909-1910



NEUCHÂTEL
IMPRIMERIE ATTINGER FRÈRES

1910

DAVID-FRANÇOIS DE MERVEILLEUX

GÉOGRAPHE ET CARTOGRAPHE NEUCHÂTELOIS

PAR

C. KNAPP

Professeur à l'Université de Neuchâtel.

Le tome VII, 1892-1893, du *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie* renferme une Notice de M. le professeur Graf consacrée à l'auteur de la première carte connue du Pays de Neuchâtel, le R. P. C. Bonjour, de l'ordre des Augustins. Nous nous proposons d'analyser ici les publications de son successeur, David-François de Merveilleux.

Cet érudit naquit à Neuchâtel le 12 août 1652¹. Il y fut baptisé le 18 du même mois par le pasteur Chevalier². Ses parrains furent François de Bonstetten, seigneur de Rosières³, Guillaume de Montmollin et Louys Rosselet ; il eut pour marraines Marie Chambrier, Isabelle Guy et Barbe Tribolet. Son père, David de Merveilleux, maire de Boudevilliers depuis l'année 1650, devint successivement procureur général, châtelain de Boudry, conseiller d'État. Il fut en outre interprète d'Henri de Longueville au Congrès de Münster⁴. David-François de Merveilleux dut faire des études aussi solides que variées. Il s'in-

¹ Archives de la famille de Merveilleux. — Livre baptistère, commencé le 21 décembre 1645, clos le 10 août 1662. Ce registre est déposé aux Archives de la Commune de Neuchâtel.

² Jaques Chevalier fut pasteur de Neuchâtel de 1642 à 1662.

³ Une des branches des Bonstetten posséda la seigneurie de Rosières de 1627 à 1761.

⁴ Ed. Quartier-la-Tente. *Les Familles bourgeoises de Neuchâtel*, page 145.

titulé D^r médecin. Ses connaissances mathématiques devaient être fort étendues. Il publia même un traité d'arithmétique et un traité de géométrie. Il servit d'abord en France, dans un régiment suisse, puis occupa pendant près de sept ans la place de maire des Brenets (du 19 juillet 1688 au 22 mai 1695). On a lieu de croire qu'il profita des loisirs que lui laissait cette charge pour réunir les matériaux qui lui servirent à la publication de la carte du pays.

Un des registres des arrêtés de commune des Brenets renferme quelques indications relatives à l'intervention du maire dans les affaires de la communauté.

Arrêté du 17 juin 1694. Le sieur Daniel Guinand, Lieutenant de justice, faisant voir un Mandement de Seigneurie par lequel on voit que Claude Sandoz de la Compagnie du Dazenet tâche à se distraire de l'obéissance des officiers des Brenets. Le dit S^r Lieutenant et J. Clodot Billon, gouverneur, furent députés pour aller joindre le S^r de Merveilleux, Maire desdits Brenets, pour se présenter en Conseil d'État pour tâcher à prévenir cette affaire.

Dans le courant de l'année 1695, David-François de Merveilleux sollicita son congé et entra au service de S. M. Guillaume III lequel lui accorda le brevet de Capitaine Ingénieur au service d'Angleterre et des États-Généraux avec un traitement qui lui fut conservé à sa retraite. Jeanneret et Bonhôte, Studer, Wolf et J. E. Bonhôte sont dans l'erreur quand ils déclarent que D.-F. de Merveilleux entra au service de Hollande en 1672. Il prit part au siège de Namur, qui eut lieu en 1695. La 2^e édition de son livre de Géographie porte la mention Capitaine et Ingénieur ordinaire de L. H. P. des États Généraux (1706). Le brevet dont nous donnons ici le texte est du 21 juillet 1695.

Syne Majesteyt heeft gestelt ende gecommitteret stelt ende committeert metit desen tot Capiteyn te voer verdienste van den Landes.

David-François de MERVEILLEUX.

Lastende allen ende een gelyck dien het sendes mogen aengaen hem in qualiteyt als voorreiste je houden ende ter erkennen, gedaen tot hestington den 21 july 1695.

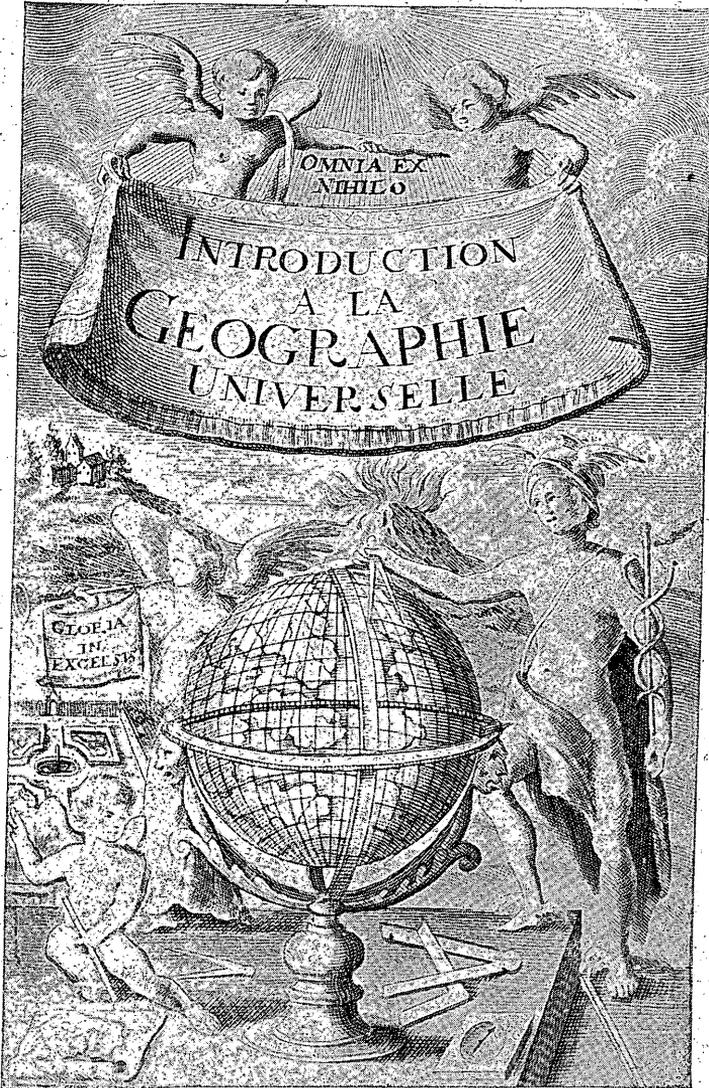
Willam R.

Per Orde van Syne Maj.

C. Huÿgens.

de Merveilleux vers Cap. titulaire en avoor
en dienste van den Lande.

D.-F. de Merveilleux mourut en 1712. Il avait épousé Catherine, fille de noble Wittembach, de Bienne, qui servait aux gardes suisses en France. Il laissa quatre fils : David-Louis, Henry-Frederich, François-Nicolas et Jean-Rodolphe; et deux filles, Marie-Anne, qui épousa le pasteur J.-J. Perrot, et Susanne-Ursule, qui épousa J.-Pierre Francey.



FAC-SIMILÉ DU FRONTISPICE DE LA PARFAITE INTRODUCTION
A LA GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE.

LA PARFAITE
INTRODUCTION
A LA
GEOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
PAR UNE NOUVELLE METHODE
Abregée & très facile.

Contenant un Traité de la Sphère, la description du Globe
Terrestre, & Celeste, les Parties du Monde divisées en
leurs Estats, Empirés, Roiaumes, Républiques,
Provinces, &c.

Où l'on donne à la fin un Traité de
LA GNOMONIQUE PRACTIQUE
Enseignant plusieurs manières de construire
les Cadrans Solaires avec grande facilité.

*Le tout enrichi de diverses Planches, Tables & Figures qu'on a jugé
les plus propres, à donner une juste intelligence des Matières.*

Par le Sieur D. F. de MERVEILLEUX.

T O M E P R E M I E R.



A NEUFCHATEL EN SUISSE,
Chez JEAN JACQUES SCHMID, Maître Imprimeur,
& Marchand Libraire.

M. DC. XCI V.

* * *

David-François de Merveilleux s'est fait connaître par divers travaux géographiques. La même année (1694) parurent : *La Parfaite Introduction à la Géographie universelle et la Carte géographique de la Souveraineté de Neuchâtel et Vallangin en Suisse*.

La Parfaite Introduction à la Géographie universelle a eu les honneurs d'une deuxième édition à La Haye, en 1706, sous le titre plus modeste d'*Introduction*, etc. La première édition a été imprimée chez Jean-Jacques Schmid, Maître Imprimeur et Marchand-Libraire à Neuchâtel en Suisse. En 1696, la femme de Schmid fut expulsée de la ville à la suite de la publication d'un ouvrage intitulé : *L'Art d'assassiner les rois* ; son mari avait dû sans doute la précéder dans le chemin de l'exil¹.

Comme c'était très souvent le cas des manuels d'autrefois, la *Parfaite Introduction à la Géographie universelle* est rédigée, au moins partiellement, par demandes et réponses. Ce livre n'est pas dépourvu de valeur et est encore utile à consulter comme document de Géographie historique, en ce qui concerne la Suisse en particulier. Il s'ouvre par une dédicace, pompeuse comme il convient, dédiée Aux très hauts, très magnifiques et très puissants Seigneurs leurs Excellences les Souverains Seigneurs de la Ville République et Canton de Berne.

L'auteur rappelle les liens étroits de combourgeoisie qui unissaient le pays de Neuchâtel à la glorieuse république des bords de l'Aar. Il fait allusion au renouvellement de l'alliance qui eut lieu le 14 septembre 1693, au milieu de l'allégresse générale. Il a soin de rappeler que trois de ses ancêtres ont été en rapports étroits avec Leurs Excellences. Le premier, Jean Merveilleux,

¹ J.-H. Bonhôte. *Les imprimeurs et les livres neuchâtelois*. Musée neuchâtelois, 1866, page 176.

reçu bourgeois de Bernè en 1529, devint l'un des plus ardents promoteurs de la Réforme en terre neuchâteloise. Le second, Simon de Merveilleux, seigneur de Bellevaux, commandait une compagnie neuchâteloise envoyée au secours de Bernè lors de la révolte des paysans en 1653 et de la première guerre de Villmergen en 1656. Le troisième, Georges de Merveilleux, membre du Grand Conseil de Bernè, baillif d'Echallens en 1657, mourut en 1702.

Ardent contiste, David Francois de Merveilleux signa la *Déclaration faite par son Excellence à l'assemblée de Messieurs les députés des quatre Cantons alliés de Neuchâtel*, 24 mars 1699, ce qui ne l'empêcha pas, dans la seconde édition de son livre, de faire précéder la dédicace consacrée à Leurs Excellences d'une autre intitulée Au Roi, plus dithyrambique encore si possible. La succession de Neuchâtel allait s'ouvrir ; Merveilleux déclare « n'avoir d'autre passion que celle de soutenir les intérêts de Sa Majesté dans ses légitimes prétentions à la succession de la Souveraineté de Neuchâtel ; il se place déjà au nombre de ses sujets. S'il consacre à SA MAJESTÉ ce Traité de Géographie, « c'est dans cet esprit de son mission, de respect, et d'amour, qu'un zelateur pour la justice doit à celui qu'il regarde pour être son Souverain Présomptif. » On ne saurait être plus prévenant. Aux yeux de Merveilleux, Frédéric I^{er} est même « la plus noble image de Dieu ».

A ces plates et sottes flatteries nous préférons de beaucoup la Préface dans laquelle l'auteur s'attache à prouver toute la valeur de la Géographie, « laquelle fait aujourd'hui l'amour et l'attachement des plus Grands Hommes... » « Je prends, dit-il, occasion de faire connaître à ceux qui ignorent la Géographie, l'utilité de cette Science, qui aux sentiments de ce qu'il y a de gens les plus éclairés, est la plus nécessaire, la plus belle et la plus facile de toutes celles que l'on peut apprendre. En effet, les avantages que l'on tire de la Géographie Universelle sont trop considérables, pour n'obliger pas tout le monde de s'y appliquer : Car il n'est point d'âge, de condition, ni de profession, qui n'y trouve de l'agrément et de l'utilité. »

« On peut dire sans exagération qu'elle est de toutes les connoissances, celle dont l'ignorance est la moins permise et la plus honteuse... Celui qui ignore ne peut même lire la gazette sans rougir ou sans s'arrêter. »

Mais heureusement que « nous ne sommes plus dans ce siècle d'ignorance, où l'on faisoit brûler le Pont-Euxin, et où on alloit chercher les Mores dans la Morée, et l'on ne trouve plus de Cavalier assez ridicule, pour prendre les Seigneuries de Vénize, de Gènes et de Lucqués pour trois riches et puissantes Princesses d'Italie. »

Après avoir rappelé les noms de quelques illustres géographes dont il s'est inspiré, Merveilleux indique les grandes divisions des deux volumes de son ouvrage qu'il partage en quatre livres: les principes de la Sphère en général, la Cosmographie, puis, en deux parties, la description des principales parties du Monde.

Suivant les idées du temps, l'auteur distingue quatre éléments: le Feu, l'Air, l'Eau et la Terre. On rencontre parfois de délicieuses naïvetés, ou des expressions qui font sourire aujourd'hui: l'axe du monde est appelé de préférence l'Essieu du Monde. Quoique écrivant à la fin du XVII^e siècle, Merveilleux ignore le système du Monde de Copernic. Une gravure intitulée: figure du Monde suivant le système de Ptolémée qui tient que la Terre est immobile au Centre du Monde, représente notre planète autour de laquelle gravitent la Lune, Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter, Saturne, puis le Ciel des Etoilles Fixes, le premier Mobile et enfin l'empyrée ou Séjour des bienheureux. Il y a ainsi quatre cieus: l'Empyrée, le premier Mobile, le Firmament et le Ciel planétique.

Naturellement « qu'une Étoile, selon le sentiment commun des Anciens, est une partie du Ciel, condensée, épaisse, massive, et plus luisante que les autres, toute ronde, laquelle est en son Ciel comme un nœud en un tronc d'arbre, ce qui fait que les Étoiles ne peuvent varier ni à droite, ni à gauche dans leurs Orbes, mais se meuvent comme des clous fichés à une roue. »

« L'air est dit léger; parce qu'il appert qu'une vessie pleine d'air ne pèse pas plus que si elle étoit vuide, et même elle pèse moins. » Le chapitre consacré aux vents est charmant; il faudroit pouvoir le citer en entier. « Le Vent n'est autre chose qu'une agitation sensible de l'air, par laquelle une partie assés considérable est transportée d'un endroit de la Terre en un autre; il se forme d'exhalaisons chaudes et sèches lesquelles étant montées au haut de la moienne région de l'Air, sont

répoussées en bas par la froidure, ensuite de quoi elles s'épanchent à côté. Il faut concevoir que les exhalaisons donnent seulement le commencement aux vents, et que dès aussitôt qu'elles ont donné le premier branle à l'air, l'air suit ce mouvement; d'où on peut conclure que le vent est un véritable flux de l'air, et que c'est de l'air dont les vents sont principalement composés. De là vient que quoi que les exhalaisons soient chaudes, néanmoins il y a des vents froids. Cette froidure procède non de la nature des exhalaisons: mais de la nature des lieux et des Pays dont l'air nous est apporté par le vent: les vents froids nous viennent de Dannemarc, ou de Suède, qui sont des Pays froids, joint que parmi les exhalaisons chaudes il y a des vapeurs mêlées, sorties des lieux aquatiques et marécageux.»

Ce chapitre se termine par une table des trente-deux Vents reconnus servant à la navigation.

Les météores se divisent en: Météores humides qui procèdent de l'air, Météores humides qui procèdent de la Terre et Météores ignés.

Ces derniers comprennent le Tonnerre, les Eclairs et la Foudre. Le premier « n'est autre chose qu'un bruit excité par l'air qui a été enfermé entre deux nuées, dont l'une est tombée sur l'autre, et qui étant obligé d'en sortir par le poids du milieu de la nuée qui continue de descendre, se fait des ouvertures étroites et irrégulières qui le déterminent à produire un bruit qui est beaucoup augmenté par la raréfaction que les soufres vitreux qui s'enflamment entre les deux nuées lui causent. Les Eclairs ne sont autre chose que des exhalaisons nitreuses, qui ont pris la forme de feu par la compression de deux nuées. La Foudre est le fracas qui résulte du Tonnerre, dont les effets sont surprenants: elle est formée d'exhalaisons nitreuses, qui ont pris feu, et qui sont chassées avec tant d'impétuosité d'entre deux nuées qui tombent l'une sur l'autre, qu'elles ont la force de descendre jusqu'en terre. »

L'habitude de sonner les cloches en temps d'orage, qui se pratique encore en plus d'un pays, a pour origine la croyance que le son des cloches fait cesser le tonnerre, « à cause que l'air le plus proche des Cloches ébranle celui qui est plus haut; lequel entourant les parties de la nuée inférieure, la dispose à se réduire en pluie par ces continuel ébranlemens; avant que celle de dessus ait occasion de descendre: tellement que lors-

qu'elle viendroit à tomber, elle ne pourroit pousser les exhalaisons que dans un air libre, sans pouvoir s'enflammer; de plus l'ébranlement que la Cloche imprime à l'air, est capable de disposer les exhalaisons, qui sont au dessous de l'ouverture, à prendre leur cours par cet endroit; ce qui feroit que la matière de la foudre manqueroit au lieu où elle se pouvoit former ».

Les exhalaisons jouent un grand rôle dans la *Parfaite Introduction à la Géographie universelle* : « l'opinion la plus plausible touchant la cause qui excite les tremblements de terre, est qu'il se forme de certaines exhalaisons chaudes et sèches, qui, étant excitées par la chaleur du Soleil dans les lieux souterrains, font un grand bruit et font trembler ainsi la Terre en certains endroits pour se donner un passage libre, de même que fait la poudre enflammée dans un Canon. Les vents causent aussi ces tremblements de Terre, lorsqu'ils se trouvent renfermés dans les cavernes et les entrailles de la Terre.

Quelquefois, ces vents souterrains s'allument par l'agitation et l'embrèvement de certaines matières sulfurées et combustibles, qui sont dans ces profondes cavernes, d'où il arrive que la Terre se fend, et qu'il se fait une éruption de feu, comme nous le voions par les mines que l'on fait sauter en tems de Guerre par le moyen de la poudre, ce qui cause encore le tremblement. »

La sismologie était encore dans l'enfance en 1694.

Au chapitre hydrographie, nous apprenons avec étonnement que « l'Isthme ou Détroit est une mer resserrée entre deux terres qui comprend huit parties: le Fare, le Bosphore, l'euripe, la Bouche, le Canal de Mer, le Bras, la Manche et le Pas ». Plus loin, Isthme ou Détroit est défini « une Terre resserrée entre deux Mers, par où la Presqu'île est jointe au continent ».

Isthme et Détroit sont donc considérés comme synonymes.

Le livre troisième de la *Parfaite Introduction à la Géographie universelle*, consacré aux quatre continents extra-européens, à une « légère ébauche de l'Europe » et à quelques aperçus généraux, est précédé d'une préface qui n'est pas identique dans les deux éditions de 1694 et de 1706.

Merveilleux reconnaît quatre continents : « l'*Oriental*, le *Supérieur* ou *Ptolémaïque*, comprenant l'*Europe*, l'*Asie* et l'*Afrique*, l'*Occidental* ou l'*Inférieur*, se divisant en *Amérique septentrionale* ou *Mexicaine* et *Amérique Méridionale* ou *Péruvienne*, le

Continent Méridional ; ce sont les *Terres Magellaniques, Australes, ou Inconnues* ; enfin le continent le plus septentrional ou l'*Arctique*, dont nous avons si peu de connaissance, que l'on doute même s'il est séparé de l'Amérique. »

Si l'Europe doit être placée au premier rang : « Ce n'est pas tant parce qu'elle est nôtre Mère, et nôtre commune Patrie ; que parce qu'il est constant qu'elle est la plus considérable partie de l'Univers, tant pour la pureté de la Religion, qui est repandue dans ses Membres, que pour les mœurs, la gloire et le genie de ses généreux Habitans, si Célèbres par leurs Sciences, si heureux par leur négoce, et si redoutables par les glorieuses victoires de leurs armes. » Le rôle si grand de l'Asie dans l'histoire du monde est mis en relief de la façon suivante : « C'est elle qui a été choisie par le Souverain Autheur de la Nature, pour souffler la respiration de vie au premier homme qu'il forma à son Image ; c'est dans cette Région que Dieu a fait entendre ses Oracles par la bouche de quantité de ses Prophètes, et qu'il a donné les Tableaux de sa divine Loi à Moïse ; C'est elle qui a été l'heureuse Patrie des Patriarches, des Prophètes, des Apôtres, et où le Sauveur du Monde a pris sa naissance ; C'est de l'Asie que sont sorties toutes les autres Colonies qui ont peuplé toutes les autres parties de la Terre ; C'est elle qui a été le Siège des plus Anciennes et des plus puissantes Monarchies du Monde... Enfin les Loix, les Coutumes, les Arts, et les Sciences, ont commencé dans cette belle partie du Monde aussi bien que la diversité des Langues et des Religions ; Car on y a vu naître le Paganisme parmi les Assiriens en la Personne de Ninus ; le Judaïsme parmi les Hébreux. Le Christianisme dans la Terre Sainte, par la Naissance du Seigneur environ l'an du Monde 3947. Et le mahométisme en Arabie, en la personne de Mahomet le faux Prophète, en l'an de Grace 620. » Au reste, l'Asie a d'autres avantages : « l'Air y est généralement sain. On y trouve toutes sortes de Grains, de Vins, de Fruits, d'Épiceries, d'Aromates, de Simples, de Drogues, d'Animaux domestiques, de Bêtes fauves, de Gibier et de Poissons. Les Étoffes de soie et de coton, les Tapisseries, la véritable Porcelaine, sont des ouvrages des Asiatiques, et ils ont mille couleurs qui ne se fanent jamais que nous n'avons pas. » Toutefois, « Les Peuples d'Asie ont toujours été fort sensuels et oisifs, à la réserve de quelques Montagnards et des Tartarès ; ils ont pour

la plupart moins de feu que les Européens et que les Africains. »

Certaines erreurs prouvent à quel point la géographie des pays de l'Orient était confuse au XVII^e siècle : « Le Gange et l'Inde (l'Indus) prennent tous deux leurs sources au Mont Caucase. »

La Chine a toujours été le pays des étonnements sur lequel les histoires les plus invraisemblables ont eu cours. « Quand un jeune homme est parvenu à l'âge de 25 ans, il faut qu'il se marie, ou qu'il se fasse Religieux. On assigne un certain jour auquel tous les garçons et les filles à marier se trouvent dans un lieu destiné pour ce sujet. Les garçons font connaître leurs facultés, puis on les divise en trois Classes. La première est celle des riches, l'autre celle des médiocres, et la troisième comprend ceux qui n'ont pas de biens. On en fait de même des filles, séparant les belles, les médiocres et les laides. On donne les belles aux riches après qu'ils ont financé au bureau une certaine somme d'argent pour les avoir ; les moins belles sont destinées pour les moins riches, et les laides sont le partage des pauvres, auxquels on distribue l'argent qu'ont donné les riches. »

Les Géorgiens sont assez maltraités. Ce sont « de grands fourbes, des usuriers, des voleurs, des yvrognes, et des gens adonnés à toutes sortes de vices. Les femmes y sont d'une beauté extraordinaire, mais sans pudeur et sans foi. »

A l'égard de l'Afrique « son assiette fait assés préjuger qu'il y fait une chaleur extrême, joint que la plus part des endroits y sont remplis de sable brillant, qui venant à réfléchir les rayons du soleil, cause une ardeur insupportable, ce qui rend ces Contrées inhabitables, stériles et sans eau ; de là vient qu'on y voit quantité de bêtes féroces, et de Monstres. » Cette assertion, qui fait sourire aujourd'hui, est suivie de l'affirmation plus qu'audacieuse pour l'époque « qu'il ne reste que quelques Pays vers le milieu de l'Afrique qui ne nous sont pas encore bien connus ». Qui croirait que, dans le royaume de Fez, « on rencontre dans quelques-unes de ses Forêts les plus terribles Lions de toute l'Afrique, et dans certaines Plaines, on y en voit au contraire de si doux et de si timides, qu'une femme les met en fuite avec un bâton. »

« Les peuples du Pays de Bilédulgériid, l'ancienne Numidie,

sont généralement vicieux, malins, traîtres, brutaux, voleurs et malpropres. Les Numidiens Arabes ont le regard affreux. » Les Égyptiens ne sont pas mieux arrangés. « Ils sont aujourd'hui infiniment déçus de leurs belles qualités ; ils ont dégénéré par leur nonchalance, et par les vices régnans qu'ils ont laissé prendre racine parmi eux, en sorte qu'on ne les reconnoit plus que comme des ignorans, des traîtres, des larrons, des avarés et de très grands hypocrites adonnés à la superstition. »

Merveilleux déclare que « plusieurs Souverains d'Égypte ont entrepris plus d'une fois le dessein de joindre la Mer Méditerranée avec la Mer Rouge, en coupant l'Isthme de Suez qui n'a qu'environ 25 lieues de traverse ; Mais les difficultés qu'ils y ont trouvées ont été si grandes, qu'ils ont été contrains d'abandonner leur entreprise ».

« Les peuples de la Guinée, s'ils ont de l'Esprit, de l'adresse, sont Orgueilleux, menteurs, et enclins au Larcin. Ils se produisent tout nus sans honte, avec un couteau à la main, pour être toujours prêts à se venger de leurs ennemis ; Mais avec cela on dit qu'ils ont beaucoup de memoire, sans savoir ni lire ni écrire. »

Les mœurs des Congrois (habitants du Congo) sont vraiment extraordinaires. « Chez les Bamba, on trouve des gens qui d'un coup de hache fendent un Esclave en deux, et coupent la tête à un Taureau ; qui lèvent d'une main un tonneau de vin pesant 325 livres, et le tiennent suspendu jusques à ce qu'on l'ait vidé. » L'empereur du Monomotapa passait jadis pour un personnage puissant. « Sa Gardé ordinaire était composée de quelques Regimens de femmes, qui se brulaient la mammelle gauche, aussi bien que les anciennes Amazones, pour tirer avec plus de facilité, elles lancent leurs traits par derrière, faisant semblant de fuir, et lorsque l'ennemi est proche elles tournent face et tuent tout ce qui s'oppose à leur passage ; il joint à ce Regiment d'Amazones une compagnie de 200 dogues ou gros chiens pour être son arrière gardé. »

Lorsque Merveilleux écrivit sa *Parfaite Intrôduction à la Géographie universelle*, les contours de l'Amérique étaient imparfaitement délimités. « Les Terres les plus septentrionales de L'Amérique ne sont pas encore si bien connues qu'on en puisse faire une juste rélation ; Car l'on doute si ces parties

sont jointes aux Terres Arctiques, ou si elles en sont séparées. Les glaces et les tempêtes presque continuelles empêchent d'en faire de nouvelles découvertes. »

« Les Américains, dit notre auteur, sont en général, assés ingénieux, mais fourbés et vindicatifs. On dit que les *Patagons* qui ont 10 ou 11 piés de haut avalent un seau de vin, et mangent un veau à un repas. »

L'Amérique est décidément le pays des merveilles. « Le Mexique renferme un petit oiseau qu'on appelle *Cincon* qui n'est pas plus grand qu'un hanneton dont le plumage est éclatant de diverses couleurs, il se nourrit de la rosée et de l'odeur des fleurs; s'étant attaché à une branche d'arbre au mois d'Octobre, il s'y endort jusqu'au mois d'Avril. »

L'auteur a un faible pour les Mexicains, « francs, dociles, fort sincères; civils, bons amis, désintéressés, fidèles et gens traitables avec les étrangers; et qui aimant la bonne foi, se déclarent ennemis irréconciliables envers ceux qui les trompent; il est vrai qu'on les accuse d'être un peu paresseux : Mais d'autre part ils sont reconnus pour être fort adroits à la main, ils jouent des instruments avec adresse; ils peignent et font des tableaux avec des plumes de ces petits-oiseaux dont nous venons de décrire, ils savent si bien les agencer que les nuances qu'ils font sortir des diverses couleurs de ces plumes, paroissent comme une peinture très-excellente, si on les contemple d'un peu loin; ils font des ouvrages d'Orfèvrerie très-bien cizelés où l'or se trouve si bien rapporté sur l'argent, où l'argent sur l'or; qu'on ne peut voir rien de mieux travaillé. On dit que les Espagnols qui habitent ce País sont très-superbes en habits et en bijoux; et que les diamans et les perlés sont communs presque à tous ces Habitans ».

« Les Habitans du País des Amazones sont revêtus à peu près des mêmes mœurs que les Braziliens, ils sont farouches, cruels, robustes, et Antropophages, c'est-à-dire des monstres si dénaturés qu'ils se font des metz délicieux de manger à belles dens la chair de leurs ennemis qu'ils peuvent attraper; ils n'ont ni honte, ni pitié; les hommes et les femmes y vont tous nus; aiant le corps peint de diverses couleurs, et le visage parsémé de plusieurs petites pierres, qu'ils enchassent dans la peau dès leur jeunesse... On assure qu'ils n'ont ni Chefs ni Conducteurs, chacun y vivant à sa mode. Ces peuples n'ont que

l'apparence humaine, ils ne reconnoissent ni Dieu ni Religion, ce qui fait qu'ils s'abandonnent à toute sorte de brutalité.»

L'étude des Isles les plus fameuses du Monde, des Terres Arctiques et Antarctiques, des Presqu'iles, des Mers, Golfes, Détroits, Lacs et Rivières est rejetée à la fin du tome premier de l'ouvrage de Merveilleux. Ces dernières divisions ne sont guère que de sèches nomenclatures. La description des îles débute par celles de l'Europe : Sicile, Sardagne, Candie, Negre-pont, Corse et Malte ; les Isles Britanniques sont traitées en un chapitre spécial, au début du tome II.

Les appréciations de Merveilleux sur certaines populations insulaires ne sont pas tendres : « Les Candiots sont gourmands, grossiers et adonnés à plusieurs sortes de vices, sans avoir rien de recommandable, ni en leurs manières, ni en leur personne. » Quant aux Corses, ce sont gens « fort rustres, incivils, ivrognes, quérulleux et vindicatifs ; mais avec tous ces défauts, ils sont estimés bons soldats, et gens fort courageux. »

En Asie, les îles du Japon sont l'objet d'une description assez exacte. Les détails relatifs au commerce que les Hollandais ont, pendant des siècles, été autorisés à entretenir avec le Nippon, sont d'une précision qui ne laisse rien à désirer.

Les insulaires de Java, « Pirates de profession, mangent les souris, les serpens, et d'autres insectes, ce qui n'empêche pas qu'on ne voie ses gens devenir extrêmement vieux, dont plusieurs parviennent jusques à l'âge de 140 ans. »

Les îles de l'Afrique, en particulier celles situées dans l'Atlantique, sont décrites avec une certaine ampleur qu'explique l'importance dont elles jouissaient depuis de longs siècles. Merveilleux place, en revanche, les Açores parmi les îles de l'Amérique. « L'on ne s'étonnera pas de les voir ici rangées du côté de l'Amérique ; vu que n'y ayant point de titre, ni de Loi établie, qui les attribue à l'un de ces Continens, plutôt qu'à l'autre, desquels elles sont presque également distantes... La raison qui m'a déterminé en faveur de l'Amérique... est pour ne point rompre l'ordre précis que je me suis imposé dès le commencement, de comprendre s'il étoit possible en 6 ou en 12 Articles, les Isles principales de chaque Continent, pour s'en faire une mémoire locale. » La raison de cette classification est, on l'avouera, quelque peu naïve. L'importance que les Antilles acquirent de bonne heure expliqua les développements éten-

pus dont elles sont l'objet dans la *Parfaite Introduction à la Géographie universelle*.

La Californie est envisagée comme une des plus grandes îles du Monde.

Les Terres arctiques sont aussi au nombre de 6 : « l'Islande, l'Estotilande, la Grœnlande, le Spitsberg, la Nouvelle Zemble, la Terre de Iesso, et le Nouveau Dannemark. Le lecteur apprend que « les Islandais n'ont ni Médecins, ni Apoticaire, qu'ils passent pour les meilleurs domestiques du Monde et que, dans leur manger, leur plus grand ragout est de viandes pourries pleines de vers. ».

On comprend que l'intérieur du Spitzberg ait été si longtemps inconnu quand on songe « qu'il y a du péril de s'y trop aventurer, à cause de la quantité d'Ours blancs qu'on y rencontre d'une grandeur extraordinaire. Ils sont si dangereux, qu'une partie des gens qui avoient voulu s'hazarder de reconnoître le dedans du Pais, sont succombés malheureusement sous les pattes de ces bêtes terribles, qui les ont enfin dévorés ».

Dans les Terres antarctiques, au nombre de 12 (l'auteur n'admet en général que les nombres 6 ou 12 pour les divisions qu'il établit), rentrent Van Diemen, la Nouvelle Zélande et même l'Australie. Il en est de même, en ce qui concerne les langues ; de la *Teutonnie* dérive 6 autres langues : l'*Allemande*, l'*Anglaise*, la *Flamande*, la *Danoise*, la *Suédoise* et celle de *Norvège*. Il y a aussi 6 langues particulières en Europe : l'*Irlandaise*, la *Finlandaise*, la *Basque*, la *Bretonne*, la *Hongroise* et l'*Albanoise*.

La section relative aux Religions en reconnoît 4 principales, divisées en plusieurs branches : *juive*, *chrétienne*, *payenne* et *mahométane*.

Le tome II de la *Parfaite Introduction à la Géographie universelle* est consacré plus spécialement à l'Europe, laquelle, comme de juste, occupe une place prépondérante dans l'ouvrage. Après une courte Introduction, destinée à montrer les nombreux avantages dont jouit notre continent, et les pays entre lesquels on peut le diviser, l'auteur aborde l'étude de la Grande Bretagne, pour passer à la Scandinavie, puis à la Moscovie. Viennent ensuite la France, l'Allemagne et la Pologne, l'Espagne, l'Italie et la Turquie, enfin les Pays-Bas, les cantons suisses et leurs alliés et les pays tributaires de la Turquie.

Les avantages de la Grande Bretagne sont, entre autres, d'être

sous la « Protection de cet incomparable Heros que la Providence a élevé sur son Trône, et qui est aujourd'hui l'admiration de l'Univers et le véritable défenseur de la Foi ». Merveilleux manie habilement l'encensoir à l'égard de Guillaume d'Orange.

Au reste « la plupart des Anglais sont beaux, bien faits de leur personne, adroits, ingénieux et pénétrants dans les Sciences : mais d'un naturel superbe, inconstant, fier et présomptueux ; Cé qui n'empêche pas que la Noblesse ne s'y fasse connoître par mille belles qualités qui la relèvent et qui la distingue infiniment de la rudesse du commun Peuple, qu'on peut mettre dans un rang tout à fait opposé, la bonté du Naturel des Gens de qualité les rend très-généreux, obligeans, libéraux et civils envers les Etrangers ; Ils aiment la splendeur, la bonne chère et la magnificence, et ne sont pas moins passionnés de la belle gloire, et surtout de celle de leur Patrie, dont ils sont fort jaloux. Le Peuple au contraire y est indocile, cabaleux, remuant, et ennemi des étrangers. L'Abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, que le Pais leur produit avec peu de peine, les rend orgueilleux et négligens ; On les accuse d'être de grands mangeurs, et d'aimer trop le vin, dont même les femmes font galanterie ; Elles vont sans façon au Cabaret et les Galands y meinent leurs Maitresses ; pour leur faire plaisir, il faut terminer le Cadeau par le combat des Ours et des Taureaux, celui des Coqs et par la Lute, ce qui s'accorde à leurs inclinations un peu cruelles. Le beau Sexe y est plus charmant qu'en aucun lieu du Monde, et la haute considération qu'on a pour les Dames fait dire que l'Angleterre est le Paradis des Femmes, le Purgatoire des Valets et l'Enfer des Chevaux.

Pour conclusion, nous dirons à la louange de la bravoure de cette glorieuse Nation, qu'elle est impétueuse, et très-redoutable dans le Combat, ne sachant ce que c'est que de donner quartier à l'ennemi, ni d'en prendre. »

Merveilleux a une façon charmante d'expliquer les institutions constitutionnelles que l'Angleterre s'était données. « Comme un nuage vient quelquefois s'arrêter très a propos entre le Soleil et nous, pour tempérer l'ardeur de cet Astre qui nous brûleroit ; de même en Angleterre le Parlement s'interpose doucement entre la Splendeur de la Majesté Roiale, et la bassesse des Peuplés, pour faire un doux tempéramment, et

une juste harmonie de l'autorité du Souverain et de l'obéissance des Sujets. »

Les Irlandais vivent fort longtemps. « Ils sont rarement malades huit jours de suite, et parmi eux il n'y a presque point de milieu entre une santé continuelle et le passage à l'autre Monde. » L'Irlande est aussi la région du Monde où l'on puisse vivre à meilleur marché. Pauvres Irlandais ! « Ils sont courageux, vindicatifs, faineans, blasphémateurs, et si enclins au larcin, qu'ils aiment mieux se mettre en danger en dérobant que de gagner leur vie par le travail avec un peu de peine. Leurs passions sont extrêmes, ils sont ou tous bons ou tous méchants. »

Les Norvégiens sont, paraît-il, grands amateurs de pain ultra rassis, « puisqu'ils font du pain qui se garde 30 ou 40 ans, de sorte qu'à la naissance d'un enfant, on mange du pain qui a été cuit à la naissance de son Ayeul, entre deux cailloux creux. »

De même que les Irlandais, les Suédois vivent fort longtemps, jusqu'à 130 et 140 ans, « quoi que les débauches qui y sont assés communes, y abrègent encore leurs jours ». On sera sans doute heureux d'apprendre que « les Suédoises aiment les jeux innocens ».

« Les Moscovites (les Russes), sont la plupart remplis de vanité et d'arrogance, mais également farouches, incivils, et ignorans. Ils sont... si naturellement portés à la cruauté, que l'office de Bourreau n'est pas réputé pour infame parmi eux. »

La France, l'Allemagne et la Suisse ont la part du lion dans l'ouvrage de Merveilleux. Pour la France, la description est dithyrambique. « La France est comme l'œil et la Perle du Monde... Elle contient plusieurs Provinces qui valent de grands Roïaumes, plusieurs Villes qui valent des Provinces, et dans ces Provinces grand nombre de Bourgs et de Villages, qui valent des Villes ordinaires... Ses Peuples sont très-courtois, et innombrables, ses terres sont très-fertiles, ses richesses sont inépuisables, sa Noblesse est invincible, ses Ports et ses frontières en général sont très-bien fortifiés, ses Rois sont toujours magnanimes et absolus, et les mieux servis de tous les Princes de la Terre, ce qui fait reconnaître que de tous les Roïaumes du Monde il n'y en a point de si puissant ni de si formidable que la France, non seulement à considérer le nombre infini de ses Habitans, ni les prodigieux revenus de la Couronne, qui

vont au de-là de l'imagination, et qu'on peut dire même aller au de-là de tout ce que les autres Têtes Couronnées de l'Europe ensemble tirent de leurs Etats ; mais ce qui la rend encore plus considérable est le Secret, la Force, et la Prudence de son Conseil, la fidélité inviolable, l'expérience, la haute valeur, et la bonne correspondance des Officiers Généraux, et Subalternes, l'exacte discipline qui s'observe dans ses Troupes, et la vigueur et l'intrepidité de ses Soldats qui agissent à l'envi, les uns des autres dans les occasions, pour soutenir la gloire de leur Monarque ; C'est sans doute ce qui fait que la France est si redoutable et si triomphante. Mais si cela ne suffit pour faire voir ses principaux avantages, on peut encore ajouter en passant, ce qui est reconnu d'un chacun, que ce florissant Etat est l'Inde pour l'abondance, L'ancienne Grèce pour les Lettres, et l'Empire Romain pour la gloire, et l'heureux succès de ses Armes. »

Chaque gouvernement de la France fait l'objet d'une description spéciale ; les pays sont indiqués avec le plus minutieux détail. Aux limites de la Lorraine figure le Mont des Fourches qu'une étrange confusion paraît avoir transformé en Monts Faucilles ¹.

Si la France compte près de 87 pages, l'Allemagne n'en a pas moins de 89.

Embarrassé quant au choix des divisions à introduire dans la description de l'Allemagne, l'auteur établit 4 grandes Parties générales subdivisées elles-mêmes en 4 Sections, à savoir : « la Partie septentrionale, aux environs de l'Elbe, de l'Oder et de la mer Baltique, vers la Pologne ; la Partie Orientale, comprenant les États de Bohême, aussi vers la Pologne ; la Partie Méridionale aux environs du Danube vers l'Italie et la Hongrie ; enfin la Partie Occidentale aux environs du Rhin vers la Lorraine et plus haut vers la Franche-Comté. »

Parmi les princes allemands les électeurs de Brandebourg, devenus rois de Prusse, sont l'objet d'attentions toutes spéciales. « Ces Princes sont naturellement Magnanimes et Intrépides, ils sont issus de sang Illustre qui a donné de grands Heros ; Ils sont nés pour le commandement, ou plutôt pour régner sur les

¹ Voir L. GALLOIS, *L'Origine du nom de Faucilles* dans Annales de Géographie, 1910, X, N° 103.

cœurs de leurs Sujets, desquels ils sont infiniment respectés, et autant aimés, qu'ils sont Puissans et Redoutables par le grand nombre de Peuples, dont leurs différens Etats sont revêtus.»

L'édition de 1706 de la *Parfaite Introduction à la Géographie universelle*, identique jusque-là à celle de 1694, même dans les fautes d'impression (ce qui permet de supposer que le tirage de 1694 a été conservé tel quel et que l'indication de La Haye qui figure en tête de la seconde édition n'est donnée que pour se conformer à un usage du temps, ceci en vue de dépister des recherches toujours possibles à une époque où, presque partout en Europe, la liberté de la presse était inconnue) renferme ici des passages nouveaux : « Tout le monde tombe d'accord que l'on ne scauroit assés admirer cette grandeur d'ame, cette sagesse, et cette habilité avec laquelle ce Monarque (le roi de Prusse) gouverne aujourd'hui ses Etats. »

Merveilleux loue fort l'Électeur de Brandebourg d'avoir attiré dans ses États les religionnaires chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes.

Dans la seconde édition, la description de Berlin est singulièrement allongée ; il en est de même de celle de la ville de Brandebourg. En outre, cette édition est augmentée d'un paragraphe intitulé : *Remarques particulières sur les États du Roi de Prusse, Electeur de Brandebourg*. « On remarque qu'aussi tôt qu'on entre dans le Pays de ce Monarque, les grands chemins y sont mieux entretenus qu'en aucun autre lieu, les Postes y sont mieux réglées, les voitures publiques y font plus de diligence. »

Un paragraphe intitulé *la Prusse* figure également dans la seconde édition. Il se termine par de nouvelles louanges adressées au Roi, lequel « n'est redevable de sa Couronne à qui que ce soit, puisqu'en Prusse elle ne dépend que de Dieu seul ».

L'étude de l'Allemagne se clôt par une série de chapitres des plus intéressants sur les neuf princes électeurs et leurs attributions spéciales, sur l'élection des empereurs et les cérémonies de leur couronnement, sur les archevêchés et les évêchés, sur le Collège des Electeurs et celui des Princes de l'Empire, sur le Collège des Villes Impériales, sur les Diètes Impériales et les Cercles de l'Empire. Les Remarques et Réflexions sur l'Empire d'Allemagne en général nous apprennent que « la Nation allemande est l'une des plus vaillante et des plus généreuse qu'il y ait sous le ciel. Les Allemands sont infatigables

sous le harnois, et endurcis à la rigueur des Saisons, ils supportent avec patience la faim et les veilles, et sont lents dans leurs délibérations ; mais lorsqu'ils ont une fois pris parti, et qu'ils ont conçu une résolution, rien n'est capable de les arrêter, ils entrent dans l'exécution avec fermeté et combattent avec ardeur, sans sçavoir ce que c'est que de reculer, et généralement ils sont laborieux, simples, défiants, ambitieux, querelleux, trop enclins à la débauche ; toutes fois bons amis, attachés à leur Religion, inventifs et passionnés à la recherche des belles lettres, ce qui les rend habiles, et consommés dans toutes sortes d'Arts, et de Sciences. Les Dames y sçavent aussi l'art de plaire, y joignent l'esprit et l'enjouement, à un certain air de gravité qui les rend majestueuses ; elles aiment les plaisirs innocens, la chasse et la musique... »

Un chapitre assez développé est consacré à la Pologne, envisagée comme le royaume le plus spacieux de l'Europe. On apprendra non sans surprise que « ce pays renferme des mines d'acier (il en est de même, au reste, de la Biscaye) et que ses forêts recèlent des panthères. »

Les Polonais, la noblesse s'entend, ont quelques défauts et de nombreuses qualités. « Ils sont fidelles, libéraux, civils et honnêtes envers les étrangers ; Mais avec cela ils sont fiers et superbes, ils sacrifient tout à leurs propres sentimens... On y voit des Gentilshommes laboureurs, et qui chassent la charruë aiant l'épée au côté ; Les femmes y sont de petite taille, peu belles, assés simples : mais fort honnêtes et caressantes ; Elles se font aimer de leurs maris par leurs soumissions, quand ils reviennent de la Campagne ; elles se font un devoir de leur aller baiser la main droite, et surtout d'éviter les occasions de provoquer leur jalousie. » En cela, elles se rapprochent des Portugaises « qui se piquent de savoir plaire et d'aimer tendrement. »

En Espagne, « l'Andalousie a des rivières fort rares, et le terroir des Montagnes est si aride que l'on n'y trouve en certains endroits ni de quoi manger ni de quoi boire, ce qui fait qu'on y rencontre souvent des Voïageurs morts de soif ou de faim. »

Le portrait des Espagnoles « surveillées par un nombre d'Argus et de surveillans » n'est-il pas charmant ? « Elles font apparôître au dehors un air grave et fort réservé, bien que dans leur particulier elles se communiquent par mille tours de

gentillesse et d'enjouement ; Elles ne sont pas des plus blanches, mais elles ont des attraits qui ne les rendent pas moins agréables. »

« L'Italie est considérée en général comme le jardin de l'Europe, et comme le plus beau, le meilleur et le plus délicieux Pais du Monde. Son assiette qui est vers le milieu de la Zone tempérée lui cause tous ces avantages ; Elle s'avance vers le Sud-Est comme une Presqu'île dans la Mer Méditerranée, sous la figure d'une botte, dont le bout du pié semble pousser la Sicile dans la mer. »

Merveilleux aime les caractéristiques frappantes : « On dit communément que le Roi d'Espagne régné en Sicile par la douceur ; dans le Roïaume de Naples par la subtilité ; et dans le Milanez par l'autorité : et touchant les Gouverneurs on dit encore que celui de Sicile ronge ; que celui de Naples mange ; et que celui de Milan dévore. »

La description de Rome est très écourtée, car « c'est en vain que l'on cherche Rome dans Rome ; » tandis que Gênes et Venise sont, au contraire, traitées avec une minutie qui étonne.

C'est par une accumulation tout à fait inusitée d'épithètes que les Italiens sont caractérisés. Qu'on en juge plutôt. Ils sont : fort civils, spirituels, rituels, ruzés, sobres, adrois, prudents, ingénieux, éloquens, curieux, beaucoup sensuels, extrêmement dissimulés, vindicatifs et jaloux. »

« En outre, l'oisiveté les rend effeminés et poltrons, quoi que pourtant ceux qui s'adonnent à l'art militaire deviennent grands Capitaines, et donnent des marques qu'ils ont encore en eux, quelque reste de la valeur des anciens Romains ; il est au reste très dangereux de désobliger les Italiens, parce qu'ils ne pardonnent jamais ; Ils font consister leur point d'honneur en des chimères et en des formalités extravagantes. Les Femmes y sont bien faites et galantes, et joignent beaucoup de vivacité d'esprit à leur beauté ; Elles sont veillées de près par leurs Maris, qui en sont extraordinairement jaloux ; Ils ne leur donnent presque point de liberté : Et il faut détourner la vue de dessus elles, vu qu'une œuillade innocente, a été souvent la cause funeste de la mort de plusieurs. »

Les pays tures de l'Esclavonie, de la Croatie, de la Bosnie et de la Dalmatie sont, au dire de l'auteur, « habités par des peuples

qui ont les mêmes inclinations; ils sont tous naturellement passionnés pour la Guerre, et se plaisent à la débauche; Ils sont adonnés au vin, au larcin, et à la fourberie. »

Pourtant il y a partout liberté de Conscience.

« Les Turcs sont naturellement fiers et ambitieux, bien qu'ils soient rustres, grossiers et faineans; ... ils sont malpropres, gourmands et fort brutaux en leurs amours, ce qui n'empêche pas pourtant qu'ils ne soient charitables et bien faisans envers les Étrangers et es Voyageurs. »

Par contraste, « les Hollandais font paraître dans leur Physionomie, et dans toutes leurs actions de l'Ingénuité et de la franchise, et beaucoup de simplicité dans leur nourriture, et dans leurs habits, d'ailleurs ils témoignent de l'adresse et de l'esprit en tout ce qu'ils entreprennent, ils font généralement profession de bonne foi, et de probité. C'est pourquoi ils entretiennent les plus grands Hommes du Siècle... Les Femmes y sont blanches et fraîches, médiocrement spirituelles, et la plupart assez doduës, et chargées d'embonpoint, que leur attire le Climat, et leur nourriture; Elles sont impérieuses dans leur ménage, mais fort fidèles à leurs maris; Elles ont un soin extraordinaire de tenir leurs maisons dans une grande netteté. »

Merveilleux, qui devait entrer au service de Hollande, insiste sur la valeur militaire de ce peuple « dont les Troupes sont courageuses et vaillantes, tant sur Terre que sur Mer. »

L'étude de l'Europe se termine par la Suisse et ses Alliés. Ce chapitre est encore intéressant à consulter au point de vue de la géographie historique. Il débute par une discussion sur l'origine du mot Suisse que l'auteur attribue aux Autrichiens de Morgarten lesquels, entendant appeler de tous côtés Schwitz, Schwitz, désignèrent de ce nom tous les Confédérés. Après un tableau des 13 cantons, placés dans un ordre qui n'est pas celui de l'histoire, vient l'indication des Alliés et des Sujets. Chaque canton donne lieu à une description assez détaillée; en tête Zurich, à cause de son ancienne renommée et de sa puissance, pouvant mettre aisément jusqu'à 24 000 hommes sous les armes. Au XVII^e siècle, Zurich était déjà envisagée comme la ville la plus peuplée de la Suisse. « Elle a souffert de fort grandes désolations, néanmoins elle s'est toujours conservée le nom d'illustre par le nombre d'Hommes de Lettres et d'Épée qu'elle a produit de tous tems; Les Bourgeois de cette Ville sont hon-

nètes, prudens, fort zélés pour la Religion et très-miséricordieux. »

Si Berne est le second en ordre, « il est le plus grand, le plus riche, et le plus puissant de toutes les Liges. Il se divise en *Païs Allemand et Païs Romand* qui comprend, entre plusieurs belles Contrées, celle qu'on appelle le Païs de Vaud, qui est l'un des plus beaux et des plus agréables Païs du Monde. Ses vins sont puissans. »

« La ville de Berne entretient des Ours dans des creux profonds revêtus de pierre de taille. Cette Ville est des plus Illustres, non seulement par la richesse de ses Habitans, mais particulièrement par ses sçavants Hommes, sa généreuse Noblesse, et ses grands Capitaines. »

« Berne peut mettre sur pié une Armée de passé 80 mille Hommes pour sa défense. »

Le Léman est parfois appelé par Merveilleux lac de Lausanne. L'auteur commet une erreur assez étrange en affirmant que le canton de Soleure est tout catholique. Il déclare sans sourciller, d'après certains auteurs, que la ville de Soleure a été bâtie du temps d'Abraham.

L'étude des 13 cantons se clôt, comme pour les autres pays, par une série de Remarques et Réflexions. Nous en extrayons ce qui suit : « Quant aux Qualités et Mœurs de la Nation, tout le monde convient que ses peuples sont robustes, forts, vaillans, et naturellement intrépides dans la Guerre, pour laquelle ils semblent être nés; et qu'ils sont d'ailleurs également fidelles, fermes et religieux observateurs de leurs paroles. La fréquentation des Païs étrangers où on les voit courir en foule, les rend civils, honnêtes envers les Etrangers, qui ne sçavent assés se louer des favorables accueils qu'ils en reçoivent. Les gens hors du commun s'y distinguent particulièrement, Ils sont graves, généreux et prudens; Ils aiment les belles Lettres, entendent la Politique, recherchent les beaux Arts, et tâchent en un mot de se rendre habiles en toutes sortes de Sciences sans exception. Le Sexe en général y est assés bien fait de corps et d'esprit, et ne manque ni de modestie, ni de piété, et dès que les Femmes sont mariées elles s'adonnent entièrement à leur ménage. »

L'étude des alliés des Cantons s'ouvre par les Liges grisonnes. Suivant Merveilleux, on ne parle l'allemand que dans

deux communautés de la Ligue Caddée (il est dommage qu'il ne les ait pas citées):

On conçoit que le Pays de Neufchâtel et Vallangin occupe une place particulière dans l'ouvrage de Merveilleux.

« L'air y est sain, fort tempéré et assés subtil. Son terroir est rendu fertile par les soins continuels que les Habitans ont d'en bien cultiver les terres ; Ses collines sont revetuës de grands Vignobles qui produisent de bons vins blancs et claires, on y recueille aussi toutes sortes de grains et de fruits ; Il y a de gras pâturages dans ses Montagnes, qui nourrissent quantité de chevaux et toutes sortes de grands et de menus bestiaux. » Cette description est encore exacte dans ses grandes lignes. En revanche les mines de Fer et de Craye sont plus contestables.

« Les habitans de ce Pais ont de grands privilèges, ils sont gens laborieux, civils, et bien accueillans envers les étrangers. Ils ont une forte passion pour les Armes, ce qui les rend belliqueux et hardis, aussi le Pais est une véritable pepinière de Soldats, le péril ne les étonne point. Un certain point d'honneur qu'ils ont de nature les excite mutuellement à se distinguer par leur bravoure, à l'envi les uns des autres, dans les occasions, aussi tout le monde convient qu'ils sont vaillans, adroits et pleins de génie. Leur curiosité naturelle les porte la plupart à voïager dans les Pais étrangers, et à s'addonner à la recherche de toutes sortes d'Arts et de Sciences, ils ne sont pas moins fidelles et passionnés pour la gloire de leur Souverains, et de la Nation Suisse, qu'ils sont jaloux de la conservation de leurs libertés et de leurs franchises. »

Il est naturel que la ville natale de l'auteur de la *Parfaite Introduction à la Géographie universelle* soit traitée avec prédilection : « Neufchâtel est la Capitale du Pais, située au bord d'un Lac de même nom qui peut avoir 18 à 20 lieues de tour. On voit dans cette Ville plusieurs monumens qui marquent son antiquité, et la considérable étendue qu'elle avoit avant les diverses révolutions qu'elle a souffert ; On y considère son grand Temple de pierre de taille¹ fondé par la Reine Berthe, le Château qui est le lieu de la résidence ordinaire d'un Gouverneur et Lieutenant Général de la part du Prince, Son donjon, la Tour de Dièse au milieu de la Ville, bâtie de

¹ La Collégiale.

grands quartiers de roche brute, Son port qui sert de promenade au habitans ; la Place des Halles, et ses nouveaux édifices bâtis à la moderne qui s'y augmentent tous les jours¹ donnent une nouvelle face à cette Ville et la rendent assés agréable. On distingue ses Bourgeois en 4 rangs de professions ; les uns s'appliquent à l'étude des belles Lettres, de la Judicature et des Arts libéraux, d'autres suivent le parti des Armes, où ils donnent des marques de leur valeur, et se plaisent ainsi à rouler dans les Pais étrangers, d'autres sont engagés dans le Commerce, et le dernier rang sont les Artisans qui y sont assidus à faire valoir leur différens métiers ; avec tout cela on peut dire que cette ville est fort marchandé pour son peu d'étendue. »²

Outre l'appui que pouvaient lui prêter ses Alliés, Neuchâtel pouvait mettre sur pied environ dix mille hommes :

L'Evêché de Bâle est divisé en sept territoires. Dans celui de Tavannes, Dachsfelden est cité comme une localité distincte, ce qui est une erreur, Dachsfelden n'étant que la traduction allemande de Tavannes. Delémont devient Lémond, le Val de Lémond. La Neuveville n'est désignée que sous la forme de la Bonneville.

Les Pays sujets ferment la marche : ceux du Midi sont appelés les quatre Gouvernemens d'Italie (le val Maggia devient le Val-Madia) et les trois Bailliages de Bellizone en Italie. Le val Blenio est transformé en Val-Brune. Malvaglia mue en Marval et le Brenno en Brenni.

Les Sujets des Alliés comprennent la Valteline, Chiavenne, Bormio et le Toggenbourg. Bien des noms sont encore défigurés : Chavénne pour Chiavenne, Masex pour Mesoccò.

L'on ne sait trop pourquoi Merveilleux rejette tout à la fin de son livre les Provinces Tributaires de la Turquie ou du Turc, comme il s'exprime : *Transilvanie, Valachie, Moldavie, Petite Tartarie*, d'autant plus que la dernière n'est citée que pour mémoire, ayant déjà été décrite au chapitre de la Turquie.

En guise d'Appendice, le géographe neuchâtelois donne un Abrégé de la Gnomonique, enseignant la manière de construire facilement toutes sortes de Cadrans solaires, tant Réguliers

¹ Telle la maison du Chancelier de Montmöllin, construite en 1686, et la terrasse de la maison de Chambrier qui date de 1664.

² Par suite du roulage, Neuchâtel possédait, en effet, d'importantes maisons de commerce.

qu'Irréguliers les plus usités ; accompagné de plusieurs Figures et démonstrations nécessaires pour l'intelligence de la Pratique, etc. Cette adjonction témoigne, chez son auteur, de sérieuses connaissances mathématiques, ainsi que nous l'avons fait remarquer au début de cette étude.

Nous pouvons considérer l'ouvrage de Merveilleux comme un des bons traités de géographie de son époque. Son auteur a dû beaucoup lire ; sa documentation est sûre et puisée aux meilleures sources, ce que prouvent les références citées de temps en temps dans le corps du Manuel. La méthode catéchétique n'est pas strictement employée ; tous les chapitres sont suivis d'un exposé libre sous le titre : Remarques particulières ; de plus, pour tous les pays un peu importants il est donné un tableau chronologique des souverains qui ont régné sur l'État décrit des plus anciens temps à la fin du XVII^e siècle. L'ordre des matières indique un plan où rien n'est livré au hasard et qui ne varie guère d'un chapitre à l'autre : Limites de l'État, particularités physiques, l'air et la qualité du Pays, les Mœurs, la Religion, les Villes, surtout la capitale, les Revenus, enfin le Gouvernement. Il va de soi que les divisions administratives : provinces, comtés, etc., remplacent la division en régions naturelles que préconisent aujourd'hui tous les géographes ; l'étude des montagnes et des cours d'eau est passablement écourtée ; en revanche, des détails minutieux figurent souvent en bonne place, en particulier sur les mœurs et coutumes des peuples. La nomenclature des villes n'est pas surabondante ; on pourrait même la trouver parfois un peu trop réduite à la portion congrue.

Les archives de la famille Merveilleux renferment un curieux manuscrit, sans nom d'auteur, intitulé : *La Géographie en rithmes ou vers burlesques*. C'est un cahier grand format de 54 pages. Est-il de David-François de Merveilleux ? C'est ce qu'il nous est impossible d'affirmer. Mais nous inclinons à lui en attribuer la paternité ; les divisions de l'Amérique du Sud sont exactement les mêmes que celles de la *Parfaite Introduction à la Géographie universelle* ; les îles d'Asie sont placées après la description des pays dont se compose ce continent.

Voici quelques échantillons de cette poésie didactique :

J'entreprends de décrire en vers
tous les pays de l'Univers
leurs provinces, villes et forts.
leurs monts, leurs rivières, leurs ports
la qualité de leur terroir
Et de leurs provinces le pouvoir
leurs trafic et leurs marchandises
Et leurs choses les plus exquises
mais le tout assés brièvement
Et en passant legerement
du Monde la terre habitée
En quatre parts est divisée
nous commençons par l'amerique
de la nous venons à l'affrique
puis en Asie passerons
Et par l'europe finirons.

L'Italie semble une botte
Cette invention n'est pas sotte
Sur cela la diviserons
Et trois grandes parts en ferons.
Au dessus est la genouilliere
qui va jusqu'à et la Jarrettiere
Suit le gras et appres le bas
d'un pieds qui ne fit jamais pas.

Pour la Suisse on nous apprend que

Ces pays sont tous monteux
leurs gens robustes et vigoureux
ils ont beaucoup de pasturage
force beurre, force fromage
des bœufs et chevaux à foison
Et dans leurs lacs force poissons.

Une très longue description de la France se termine comme
suit :

Les français sont adroit civils
promps, vaillans, gratieux, subtils
ils sont propres à tous les Ars
Et Aux exercices de-mars

En courtoisie en gentillesse.
En bonne grace et politesse.
Cette nation sur tous l'emporte
Mais disons tout Elle l'emporte
de mesme en legéreté
Car ils ont peu de fermeté
En leurs desseings deportements
En leurs mœurs et habillements.

* * *

Mais l'œuvre principale de David-François de Merveilleux est sans contredit sa *Carte géographique de la Souveraineté de Neuchâtel et Vallangin en Suisse*, dont la première édition daté de 1694 et non de 1692, comme l'indique par erreur l'*Iconographie neuchâteloise* de Bachelin et la *Bibliographie nationale suisse*. Les Manuels du Conseil d'État nous apprennent que : « Le sieur David-François Merveilleux Maire des Brenets ayant demandé la permission de faire graver et imprimer la Carte de ce Pais qu'il a faite ; on luy a ottroyé sa demande. Toutes fois à condition qu'il fera voir sa Carte avant que de la faire graver à Messieurs Sandoz Commissaire Général et Hory Chatelain de Boudry, afin de l'examiner, et de la luy faire corriger s'il s'y trouve des défauts ou endroits capables de porter du prejudice aux droits de S: A: S^{me}. »¹

Quelques jours plus tard, l'autorisation était accordée :

« MM. Sandoz et Hory ayant fait relation de l'examen qu'ils ont fait par Arrêt du Conseil du 21^e de ce mois de la Carte géographique de ce Pais que le sieur Merveilleux Maire des Brenets a faite. Il a esté dit que ledit Sieur Merveilleux pourra quand il voudra la faire imprimer de la maniere dont il est convenu avec lesdits sieurs Commissaires. »²

La carte de Merveilleux a été longtemps considérée comme la première en date des cartes publiées dans ce pays. J.-E. Bonhôte déclare que, « d'une façon générale, il est plus que probable que Merveilleux a pris pour base de son travail la carte du père augustin C. Bonjour, laquelle doit avoir paru au début de l'année 1673 »³. M. le professeur J.-H. Graf, de Berne,

¹ *Manuels du Conseil d'État*, xxj Mars 1693.

² *Manuels du Conseil d'État*, xxvij Mars 1693.

³ J.-E. Bonhôte, *Notice historique sur les cartes du canton de Neuchâtel*. Musée neuchâtelois, 1894, pages 290-291.

est moins affirmatif lorsqu'il écrit que nous ne pouvons pas conclure que Merveilleux ait fait usage de la carte du père Bonjour pour dresser la sienne, mais que cela ne lui paraît pas improbable. ¹ Merveilleux a probablement utilisé, suivant l'usage des cartographes de son temps, des évaluations plus ou moins sommaires de distance ; il n'a point fait de levés de précision. Il ne donne aucune cote d'altitude.

C'est à Schaffhouse que Merveilleux fit graver les deux planches dont se compose sa carte, ainsi qu'il appert de la lettre suivante adressée à son frère, receveur de l'Abbaye de Fontaine André.

« A Schaffousen le 27 Aoust 1694.

« Je vous donne avis Mon cher frère, comme quoi je suis arrivé à Schaffousen heureusement, J'ai été obligé d'y laisser ma grande bale de livres ², n'ayant point été conseillé de l'emmener à cette foire de franfurt : parce qu'outré que j'y arriverois trop tard pour le commencement de la foire, a cause du grand detour qu'il faut prendre, avec les voitures ; il ny a, à cette foire que des garçons de boutique, desquels je ne pourrois tirer aucun argent comptant. J'ai remis le tout aux soins de M. Ott le Marchand à Schaffousen, qui fera tenir ma Bâale, a la prochaine foire de Paques qui se tiendra à franft, à la requête que je lui en pourai faire où se trouveront des Maitres Marchands Libraires de toutes parts, avec lesquels M. Sarrazin Marchand Libraire demeurant a franft, auquel je suis recommandé pourra traiter en mon absence : Toutesfois etant important pour le transport de mes livres, d'avoir une attestation de Mess^{rs} les 4 Ministraux de la Ville de Neuf en Suisse ; pour en permettré le transport, sans arret ni dommage ; je vous prie d'obtenir provisionnellement de ma part, de ces Mess^{rs} la faveur que je leur demande de venir en remettré une, couchée en formé, laquelle ferès tenir à M. Ott Marchand à Schaff^m pour l'en pouvoir servir dans l'occasion en ma faveur : Je pars d'ici demain par voiture de Chariot couvert, pour franfurt, accompagné d'honnettes gens de la Religion, dont les uns vont en Hollande, et les autres à

¹ J.-H. Graf, *Notice sur la plus ancienne carte connue du Pays de Neuchâtel*. Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie, 1892-1893, page 29.

² Il s'agit sans doute de la *Parfaite Introduction à la Géographie universelle*.

l'armée du Roi d'Angleterre, et d'autres à Mastricht; Ainsi l'on ne doit point se mettre en peine de moi du tout esperant aidant Dieu d'arriver à francf le 12 Septembre, où apres m'être fait habiller jarriverai dans 3 jours à Collogne, et delà pourrai me rendre dans 3 jours à l'armée de notre Grand Monarque. J'ai vù le S^r Seiler à Schaffousen, qui est celui qui a gravé les planches de ma carte de Neuf^l, il ma dit que l'Embelet lui avoit païé 40 Ecus blancs pour la gravure des grandes planches et 15 pour la gravure de 4 petites planches de mon livre. Il desavoue le procedé de l'Embelet qui aiant fait marché avec moi de graver mes planches avec le burin: il ne luy en a rien dit, et meme qu'il nè lui a pas remis mes planches à tems pour pouvoir faire une gravure achevée, et comè il auroit fait si les planches lui avoient été remises de bonne heure, ce qui a fait que pour les rendre pretes plutot il a été obligé de ratissèr ces planches, et avec de leau forte. C'est ce qui me donne un juste sujet de me recrier contre l'Embelet lorsqu'il voudra exiger le reste de son paiement; lequel il faudra neantmoins toujours promettre de lui faire moiennant qu'il tiennè compte non seulement de la somme, d'environ 50 livres que j'ai fourni pour la reparation qui a été faite aux planches, qui n'est pas la dixieme partie achevée; mais encore qu'il fasse regraver le reste a ses frais, je veux dire tous les endroits qui ont été ratissés, avec l'eau forte: Il faudra s'en tenir là, et en quoi je me recommande que vous me tendiés la main.

« A Dieu mon cher frere je vous embrasse d'affection. J'embrasse aussi de tout mon cœur tous nos chers Parens, et particulièrement notre tres chere Mere, mes sœurs, et ceux des miens qui m'attouchent encore de plus pres et qui prient Dieu pour mes bons desseins. Je demèure Monsieur et tres cher frere

« Votre tres Obeïssant et tres affectioné serviteur et bon frere
D^r F. MERVEILLEUX.

« Excusés la haste.

« Suscription : Monsieur

Monsieur de Merveilleux Receveur

de l'Abaye fontaine Andrez pour S. A. S.

à Neufchatel. » ¹

¹ Archives de la famille de Merveilleux.

Malgré de nombreuses recherches nous n'avons pu obtenir aucun renseignement sur ce l'Embelet dont les maladresses causèrent tant de déboires à David-François de Merveilleux. L'orthographe actuelle de cette famille, originaire des Verrières, est Lambelet. Quant à Johann Georg Seiler ou Seiller, comme il écrivait lui-même (1663-1740), c'était un artiste schaffhousois d'une réelle valeur. La liste de ses œuvres ne remplit pas moins de trois colonnes du *Schweizerisches Künstler-Lexikon*¹.

La carte de Neuchâtel de Merveilleux, édition de 1694, a 95 centimètres sur 55 ; elle est à l'échelle de 1 : 81 000 d'après Bachelin², 1 : 80 250 selon les calculs du Dr Graf³. Suivant Studer⁴, l'échelle est d'environ 1 : 60 000. M. Maurice Borel l'évalue, d'après 20 mensurations prises sur la carte, à 1 : 85 000. Les indications de latitude sont erronées. Le 47° parallèle, qui devrait passer par Neuchâtel, coupe le pays beaucoup plus au N. Il traverse Les Verrières, La Sagne et Le Pâquier. Neuchâtel n'est qu'à 46°53', soit à une latitude trop méridionale de 7'. La longitude, calculée à partir de l'Île de Fer, est de 28°30', soit environ 4° de trop⁵. L'orientation est assez défectueuse. Le modelé du terrain n'apparaît pas toujours avec assez de netteté ; la couverture végétale du sol n'est pas partout de la plus rigoureuse exactitude, témoin les Côtes du Doubs qui paraissent déboisées ; elle empâte le dessin des montagnes dont on distingue cependant assez bien les grandes chaînes. Il est à remarquer que Jolimont est inexactement dessiné. Cette colline est à peu près perpendiculaire à la Thièle, alors qu'elle doit être parallèle à ce cours d'eau. Cette erreur se répète en général dans toutes les éditions et imitations de la carte de Merveilleux.

L'hydrographie est traitée avec une exactitude suffisante. Un

¹ Dr T.-H. Vogler, *Schaffhauser Künstler*, p. 20. Separatabzug aus der Geschichte der Stadt Schaffhausen zur Centenarfeier 1901. — *Schweizerisches Künstler-Lexikon*, zehnte Lieferung, pages 120-122, article signé Vogler.

² Bachelin, *Iconographie neuchâteloise*, page 12.

³ J.-H. Graf, 1892-1893, *Bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, VII, page 29.

⁴ *Geschichte der Physischen Geographie der Schweiz*. Bern, Zürich, 1863, pages 153-155.

⁵ Rudolf Wolf, *Geschichte der Vermessungen der Schweiz*, pages 40-42.

grand nombre de cours d'eau sont indiqués; même de maigres ruisselets ont l'apparence de volumineuses rivières; mais les noms manquent presque toujours. L'extrémité SW du lac de Neuchâtel est assez inexacte. Certains traits sont exagérés; tel le lac des Brenets, beaucoup trop large et pas assez allongé; le dessin des cours d'eau est au reste quelque peu schématique; les méandres sont à l'infini.

Les ponts sont généralement signalés: ponts de Fleurier, Couvet, Travers, sur l'Areuse; de Buttes, sur la rivière du même nom; deux autres traversent le Bied des Ponts. Trois ponts permettent de passer les bras de la Thièle à Yverdon; on voit le pont de Saint-Jean et celui de la petite Thièle sur la Thièle, entre les lacs de Neuchâtel et de Bienné, ainsi que celui de Thièle. Un autre traverse le Seyon au Vauseyon. Le Doubs est traversé par les ponts de Saint-Eloy, à Pontarlier, de Doubs, Maisons du Pont, Ville du Pont, Remonot et Glapigné, près Morteau. Citons enfin les ponts de la Suze, à Renan; Sonvillier, Saint-Imier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Cortébert; ceux de l'Orbe, en face des Clées et de l'Arnon, à la Poissine; de Mugette (Mauguettaz) et d'Yvonand-sur La Mentue.

La carte de Merveilleux renferme l'indication des routes qui sillonnaient alors le pays. En voici la liste complète. Route des bords des lacs de Bienné et Neuchâtel: Grand Douanne, Douanné, Bipschal, Gléresse, Chavannes, Moulin, Bonneville (La Neuveville), Cressier, Cornaux, Saint-Blaise, La Maladière, Neuchâtel, Serrières, Auvernier, Colombier, Areuse, Boudry, Bevaix, Derrière Moulin, Saint-Aubin, Sauges, Vaumarcus, La Lance, Concise, La Poissine, Corcellettes, Grandson, la Tuilière et Yverdon. A Boudry, un embranchement se dirige sur Cortaillod. A la Tuilière, un autre pointe sur Montagny. Un troisième se détache de la route principale entre Cressier et La Neuveville pour aller au Landeron et de là à Cerlier et Vinelz. A Cressier un tronçon longe la Thièle pour aller au Landeron. Un autre relie Saint-Blaise à Marin; un troisième descend de Corcelles à Auvernier par Cormondrèche. De Cerlier, une route se dirige sur Anet. De Saint-Blaise une route conduit à Hauterive, La Coudrè, passe au-dessus de La Favarge, traverse le Seyon en amont de Neuchâtel pour rejoindre le Suchiez, Peseux et Corcellès; un peu plus loin il y a bifurcation. Un premier embranchement est la route du Val-de-

Travers par Rochefort, Fretreules, Brot, Noiraigue, Rosières, Travers, Couvet, Boveresse, Saint-Sulpice. Cette route passe par le défilé de la chaîne, traverse Belle Perche, Grand Bourgeau, Meudon, Les Verrières de Joux, les Ferrés, La Cluse pour atteindre enfin Pontarlier par Saint-Éloy. Un second embranchement passe à Montmollin, Montezillon, Les Grattes, La Tourne, Plamboz, Les Ponts, La Chaux-du-Milieu pour arriver au Cerneux-Péquignot, La Rocheta, passer entre Villaurmier et Cerneux, Montlébon, Glapigné près Morteau, et pointer de là sur Grand Mont, Souillet et La Motte. Une route conduit de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds par Le Plan, Pierrabot Valangin, Boudevilliers, La Jonchère, Les Hauts-Genèveys, Les Loges, Boinod, Les Crosettes, La Chaux-de-Fonds, puis se prolonge sur La Sombaille, Les Bulles, La Maison Monsieur; la route gravit ensuite les rochers qui enserrant la rive gauche du Doubs. Du Suchiez, une route se dirige sur Coffrane, Les Genèveys, Le Crêt de La Sagne, La Rocheta, La Jaluze, Le Locle, Les Frêtes, Les Brenets. Au delà du Doubs, qu'il faut traverser en bac, la route sinue dans la direction du Pissoux. Une route relie Le Locle à La Chaux-de-Fonds par Les Éplatures. Au Val-de-Ruz, une route part de Villiers dans la direction du Bugnet; au Val-de-Travers, une autre conduit à Buttes.

Les forêts sont indiquées par deux signes spéciaux qui figurent peut-être le hêtre et le sapin. Cependant ils ne paraissent correspondre à rien de bien précis. Les vignes sont représentées par le cep, signe conventionnel encore usité aujourd'hui. Le Grand Marais est distingué par les traits habituels. On trouve dans la carte de Merveilleux, d'autres indications, tels les gibets (une sorte de grillage), les trois menhirs du champ de bataille de Grandson; des épées croisées rappellent la bataille de Coffrane en 1295 ainsi que la bataille de Grandson en 1476. La légende est malheureusement très incomplète; plusieurs signes n'y figurent pas. Les châteaux désignent non seulement des points isolés, tels les châteaux de Vauxmarcus, de Gorgier, de Thièle, de Môtiers, de Joux, le Schlossberg, La Mothé, d'Erguel, mais encore les villes ou bourgs fortifiés: Neuchâtel, Le Landeron, La Bonneville (La Neuveville), Cerlier, Boudry, Valangin, Grandson, Yverdon, Estavayer, Pontarlier.

Les autres localités sont figurées par de petites maisons,

avec une église s'il s'agit d'une paroisse. Le pays de Neuchâtel n'ayant pas été ravagé par les guerres, on ne trouve pas de lieux disparus. Il est possible de se faire une idée exacte de l'arrangement des villages et de leur importance relative. Les divers modes de groupement des habitations humaines sont indiqués avec beaucoup de précision. La dispersion des Verrières, de La Sagne, de La Chaux-du-Milieu est figurée avec un grand souci d'exactitude ; les maisons rapprochées signalent les villages agglomérés des bords du lac de Neuchâtel, du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz. Les nombreux hameaux qui caractérisent ce que nous appelons les Montagnes sont signalés par l'éparpillement des maisons ; c'est spécialement le cas du pays qui s'étend entre le Val-de-Travers et la vallée de La Brévine. Il est même possible de se rendre compte, au moins d'une façon approximative, de la grandeur et de l'importance des localités par le nombre plus ou moins considérable des maisons qui les représentent. Il est dommage que la nomenclature des hameaux écartés soit si restreinte.

Le pays de Neuchâtel est pauvre en noms de régions ; on n'en peut guère citer que trois : La Béroche, La Côte et La Côtière. Merveilleux n'en indique aucun sur sa carte. Au reste, ces noms, encore très vivants aujourd'hui, ont toujours été omis, nous ne savons pour quelle raison, dans toutes les cartes du Pays de Neuchâtel, même celles de l'atlas Siegfried au 1 : 25 000 et les cartes Dufour, copiées de celles d'Ostervald, au 1 : 100 000. Seule la carte éditée pour les écoles, de Maurice Borel et Léon Latour, donne le nom de Béroche.

Les corps de garde qui bordaient la frontière et qui n'existent plus, à l'heure actuelle, sont indiqués avec le plus grand soin.

Voici la nomenclature complète des montagnes, rivières et localités de la Carte de Merveilleux, édition de 1694, avec la désinence et l'orthographe actuelles. Il est à remarquer que l'orthographe de certains noms doit se ressentir du fait que cette carte a été gravée en pays allemand et que la correction des épreuves a dû laisser à désirer.

I. MONTAGNES ET ACCIDENTS DU SOL.

Carte de Merveilleux.	Désignation et orthographe actuelles.
Cûl du Vent.	Le Creux du Van.
La Tourne.	La Tourne.
Mont ^e de Plambos.	La Montagne de Plamboz.
Cul de Roches.	Le Col des Roches.
Roche fendue.	Les Roches Houriet, les Roches Voumard.
Roche Cuen.	(La Roche Queune du cadastre, Roche Cueinée de la carte Siegfried, prononcé Roche Quiéune ou même Roche Tieune par les gens du pays.)
Teste de Rang.	Tête de Ran.
M. du Croc.	La Roche aux Cros.
Pertuys.	Derrière Pertuys.
Chufor.	Chuffort.
Fournau.	Le Fornel.
Rumond.	Le Rumont.
M. d'Amin.	Mont d'Amin ou Damin.
Roc Mille deux.	Le Roc-Mil-Deux.
Toffiers.	La Toffière.
Montagne de Chaumont.	Chaumont.
Bois du Montpet.	Monpy.
Combe Grède.	Combe Grède.
Chassérale.	Chasséral.
M. de Diesse.	Montagne de Diesse.
Montaubert.	Mont Aubert.
M. Souchet.	Le Suchet.
Mont Chaseron.	Le Chasseron.
Grand Torreau. Mont.	Le Grand Taureau.
M. de l'Armon.	L'Harmont.
Mont de l'Annon.	Montagne du Larmont.
M. Jaquar.	Les Granges Jaccard ?
Chaufaux.	Le Chauffaud. (Aujourd'hui nom de hameau.)

II. RIVIÈRES ET LACS.¹

(Celles dont le nom manqué sur la carte sont imprimées en italiques.)

Lac d'Etaliere (des Taillères). Reuse avec ses trois branches terminales : l'*Areuse* proprement dite, à l'E; le *Dérocheux* au centre et le *Vivier* à l'W. Le *Buttes*, le *Fleurier*, le *Sucre*, avec la branche de la *Chauderette*, à l'W, la *Noiraique*, le *Merdasson*, le *ruisseau des Sagnes*, à Boudry. Doux (Doubs). Saut du Doux (Doubs), la *Morte*, le *ruisseau des Gras*, la *Tiele* (la *Thièle* ou la *Thielle*).

Lac de Neufchâstel (Neuchâtel). Lac de Bienne. (L'Île de Saint-Pierre et l'Île des Lapins sont exactement dessinées, mais les noms manquent. On voit dans la première la maison d'habitation, les vignes et forêts.)

La Broie, Mentua (la Mentue ou la Menthue), avec le *ruau des Vaux*; la Mentue est mal indiquée. Le nom devrait figurer au cours d'eau qui passe à Mugette (Mauguettaz). Arnon, avec quatre affluents, qui sont, en allant de l'amont vers l'aval, la *Diaz*, le *ruisseau des Îles*, le *ruisseau des Creuses* et le *ruisseau du Pontet*. Le *ruisseau de la Vaux*, à Vaumarcus. Le *ruisseau du Pontet*, à Saint-Aubin. Les deux ruisseaux de *Combamare* et du *Château ou de Brenaz*, entourant le château de Gorgier, le *ruisseau du Biaud* et le *Pré Novel* à Bevaix, le *ruisseau de Colombier*, la *Serrière*, le *ruz du Plâne* ou *ruisseau des Combes*, puis *de Vaux*, à Lignièrès. Le *Loclat* et le *Mouson*, entre Saint-Blaise et Marin. Le *Bied du Locle*, composé de deux branches : le *Bied du Vèrger* et le *Bied de la Combe Girard*. Le *Bied de la Sagne*, qui se perd dans un énorme emposieu. L'Orbe, la *Jougneuz*, le lac de Joux (*lac de Saint-Point*). Le Di-jon (le *Drugeon*, orthographe actuelle), qui formait jadis la frontière (avant l'annexion du Cernèux-Péquignot), avec la Franche-Comté, le *ruz de Bourgogne*, le *Bied de La Brévine*. Le Seyon, qui reçoit la *Sorgè* et le *Sorgereux*.

¹ Cas échéant, la forme actuelle du nom est entre parenthèses.

III. LOCALITÉS ET LIEUX-DITS.

1. *Mairie des Verrières (Les Verrières).*

Carte de Merveilleux.

Désignation et orthographe actuelles.

Ronde.
Roulier.
Chincul.
Cernil Remond.
Meudon.
Grand Bourgau.
Belle Perche.
Les Plâces.
Grand Bayard.
Beaume aux Cheures.
Mont de Verrières.
Les places.
Costé aux Fayes.
Bole dela.
Bole deça.

La Grande, la Petite Ronde.
Les Prés Rolliers.
Chincul.
Le Cernil.
Meudon.
Le Grand Bourgeau.
Belle Perche.

•
Saint-Oliuier.
Derrière Quartier.
Les Bourquains.
Henrièté.

Les Baumes.
Le Mont des Verrières.
Les Places.
La Côte-aux-Fées.
Les Bolles du Vent.
Les Bolles de l'Église ou du

Fontaine Vito

Temple.
Saint-Olivier.
Derrière le Crêt ou La Dernier.
Les Bourquins.
Seraient-ce peut-être Les Henriolètes, hameau de la commune de Sainte-Croix ?

Des trois pierres, juste à la frontière.

C'est très probablement la grosse ferme appelée aujourd'hui le Grand Vithiaux, en territoire français, où se trouve une source, ce qui est rare dans la région.

Les Jordans (en partie dans la Chaux d'Étalieres).

Les Jordans.

2. *Mairie des Chaux d'Étalieres (Les Taillères, La Brévine).*

Charopé.
Brassel.

Charopé.
Les Brassel.

Carte de Merveilleux.	Désignation et orthographe actuelles.
L'Ecrena.	L'Écrenaz Dessus, Dessous.
Cuches.	Les Cuchès.
Bonnefontaine.	La Bonne Fontaine.
Varades.	Les Varodes.
Brévine.	La Brévine.
Chaux d'Étalieres.	Les Taillères.

3. *Chatellenie du Vavxtravers (Val-de-Travers).*

Corps de garde (au-dessus de Saint-Sulpi).	Le Corps de Garde.
Saint-Sulpi.	Saint-Sulpice.
Tremalmont.	Trémalmont.
Bouveresse.	Boveresse.
Couet.	Couvet.
Plancemont.	Plancemont.
Le Mont.	Le Mont de Couvet.
Motier.	Môtiers.
Chat. (au-dessus de Motier).	Le Château.
Fleurier.	Fleurier.
Buttes.	Buttes.
Tatet.	Les Tattets.
Leubè.	Les Leuba.

Encore aujourd'hui on prononce dans la région Les Leube.

4. *Seigneurie de Travers.*

Marocha.	Le Maix Rochat.
Chatagne.	La Chatagne.
Chaux du Cachot.	Le Grand Cachot, Le Petit Cachot.
Grand Combe.	Le Cachot de Bise.
Fauarge.	Les Favarges.
Martel dernier.	Martel dernier.
Trauers.	Travers.
Rozieres.	Rosières.
Noiraige.	Noiraigue.

5. *Baronie de Vaumarcus (Vaumarcus).*

Carte de Merveilleux.	Désignation et orthographe actuelles.
Vaumarcus (gibet).	Vaumarcus.
Chat.	Le Château.
Vernea.	Vernéaz.

6. *Baronie de Gorgier.*

Montalcher.	Montalchez.
frezin.	Fresens.
Sauges.	Sauges.
St Albin.	Saint-Aubin.
Le Ban.	Chez-le-Bart.
Gorgier.	Gorgier.
Chatt.	Le Château.
Derrière moulin (en partie dans mairie de Bévais).	Derrière Moulin.

7. *Mairie de Bévais (Bevaix).*

Bevais.	Bevaix.
Prioré.	L'Abbaye.
Chatelard.	Le Châtelard.

8. *Mairie de Cortaillod.*

Cortaillod.	Cortaillod.
Port de Cortaillod.	Le Petit Cortaillod.
Tuillière.	Les Tuillières.
Poissine.	La Poissine.

9. *Chatellenie de Boudry (Boudry).*

Boudri.	Boudry.
Areuze.	Areuse.
Prel d'areuze.	Prés d'Areuse.
Pontareuze.	Pontareuse.
Trois Rôs.	Troisrods.
Bosle.	Bôle. (En partie dans la Seigneurie de Colombier.)

10. *Seigneurie de Collombier (Colombier).*

Carte de Merveilleux.	Désignation et orthographe actuelles.
Collombier (gibet).	Colombier

11. *Mairie de la Coste (La Côte).*

Auvernier.	Auvernier.
Peseux.	Peseux.
Corcelles.	Corcelles.
Cormondreche.	Cormondreche.
Serroue.	

Montmollin est indiqué comme étant partiellement dans la Mairie de la Coste.

12. *Mairie de Rochefort.*

Porte de Chaux.	La Porte des Chaux.
Corps de garde (près de porte de Chaux).	Le Corps de garde.
Chaux du Milieu et de Coublon.	La Chaux-du-Milieu.
Combes.	Les Combes.
Crozot.	Le Crozot.
Varodes.	Les Varodes.
la Joux.	La Grandé Joux.
Pont de Martel.	Les Ponts-de-Martel.
petit Martel.	Petit-Martel.
Brot dessus.	Brot-Dessus.
Brot.	Brot-Dessous.
Fretereule.	Fretereules ou Fretreulès.
Rochefort.	Rochefort.
les Grattés.	Les Grattés.
Montecillon.	Montezillon.
Chambrillin.	Chambrelien.
Montmollin.	Montmollin.
Sagneule.	Les Sagneules.
Plambos.	Plamboz.

13. *Mairie de Brenets (des Brenets).*

Carte de Merveilleux.	Désignation et orthographe actuelles.
Brenets.	Les Brenets.
Logemont.	L'Augémont, Dessous, Dessus.
Les frètes.	Les Frètes.
Puilleret.	Pouillerél.
dernier quartier.	La Saignotte ?
Corps de garde.	Le Corps de garde.
Mōuron.	Moron.
Saut du Doux.	Le Saut-du-Doubs.

14. *Mairie de Locle.*

Locle.	Le Locle.
Rancenier.	La Ranconnière.
Jaluza.	La Jaluze ou La Jaluse.
Esplatures.	Les Éplatures.
Foulet.	Le Foulet.
les Endroits.	Les Endroits.
Combe de Montarbau.	La Combe de Monterban.
Dazenet.	Le Dazenet.

15. *Mairie de la Sagne.*

Rocheta.	La Rocheta.
Entre deux monts.	Entre deux Monts.
Beneciardès.	Les Bénéciardès.
Cernil Borquain.	Les Trembles ?
Corbatière.	La Corbatière.
Mieuville.	Miéville.
Cré de la Sagne.	Le Crêt de la Sagne.
Les Coeudres.	Les Coeudres.
Marmond.	Marmoud.

16. *Mairie de Boudevillier (Boudevilliers).*

Boudeuillier.	Boudevilliers.
Billes.	Malvilliers.
Jonchère.	La Jonchère.

17. *Mairie de Vallangin et de Rus (Valangin et Val-de-Ruz).*

Carte de Merveilleux.	Désignation et orthographe actuelles.
Vallangin (signe du gibet).	Valangin.
Bussi.	Bussy.
Sorgereux.	Le Sorgereux.
Borcarderie.	La Borcarderie.
Coffrane, au-dessous (signé de la bataille de 1295).	Coffrane.
fenin.	Fenin.
Velard.	Vilars.
Saules.	Saules.
Grand Sauanier.	Le Grand Savagnier.
Petit Sauanier.	Le Petit Savagnier.
Villier.	Villiers.
Pasquier.	Le Pâquier.
Le Cutil.	Le Côté.
fontaine George (à la frontière bernoise, indiquée par o).	Le Fontaine Georges. (C'est la source du ruisseau de Ville-ret.)
Vach ^e de Frenisberg.	Métairie de Frienisberg.
Boyonet.	Le Bugenet.
Crèu Joli.	Lé Creux ?
Joux du Plane.	La Joux du Plâne.
Echelette (□ borne frontière).	Serait-ce aux Echelles de Chézard-Saint-Martin ?
Grand Combe.	La Grand'Combe.
Les Loges sur fontaine.	Les Loges.
Haut Geneuey.	Les Hauts-Geneveys.
Fontaine Melon.	Fontainemelon.
Cernier.	Cernier.
Gr. Chezar.	Le Grand-Chézard.
P. Chezar.	Le Petit-Chézard.
S ^t Martin.	Saint-Martin.
Dombresson.	Dombresson.
Fontaine.	Fontaines.
Engolon.	Engollon.
Geneuey.	Les Geneveys-sur-Coffrane.
Montmollin (en partie).	Montmollin.

1. *Mairie de Neufchatel (Neuchâtel)* (la limite manque à l'E).

Carte de Merveilleux.	Désignation et orthographe actuelles.
Neufchâtel (on voit le gibet à quatre piliers, ainsi que le môle qui s'avance dans le lac.)	Neuchâtel.
Serrière.	Serrières.
Malatière.	La Maladière.
Sicher.	Le Suchiez.
Piereabos.	Pierrabot dessous, Pierrabot dessus.
le plan.	Le Plan.

19. *Chatellenie de Tiele (Thièle)*.

Fauarge.	La Favargé.
Auteriue.	Hauterive.
Coudre.	La Coudre.
Ab. fontaine Andrez.	Fontaine André.
Voin.	Voens.
Mallin.	Mailey.
S ^t Blaise.	Saint-Blaise.
Marin.	Marin.
Espanier.	Épagnier.
Tiele.	Thièle ou Thielle.
Chatt.	Le Château de Thièle.
Corneau.	Cornaux.
Vaure.	Wavre.

20. *Mairie de Linieres (Lignières)*.

Linieres.	Lignières.
Moulinet.	Le Moulin.

21. *Chatetenie du Landeron.*

Landeron.	Le Landéron.
Cressier.	Cressier.
Port.	En bas le Port.

Carte de Merveilleux.

frochaux.
Combes.
Enges.
Maison Vallier.
Vach^e du Landeron.
Montet.

Dointe.

Désignation et orthographe actuelles.

Frochâux.
Combes.
Enges.
Grange Vallier.
Métairie du Haut.
Montet (écrit à tort Monthey
dans le cadastre).
La Dointe.

22. *Mairie de La Chaux de Fond (La Chaux-de-Fonds).*

Chaux de Fond.
Bas Monsieur.
derrière Moulin.
Corp de garde.
Quartier Valånvron.
Combe de Valaron.
Maison Monsieur.
fontaine beaufond.
Sombailles.
Loge.
Goesettes.
Boinou.

La Chaux-de-Fonds.
Le Bas Monsieur.
Derrière les Moulins.
Le Corps de garde.
Le Valånvron.
Les-Combes du Valånvron.
La Maison Monsieur.
Biaufond.
La Sombaille.
La Loge.
Les Crosettes.
Boinod.

Eueché de Basle (Évêché de Bâle).

Ferrière d'Arguel.

La Ferrière d'Erguel.

Val Saint-Imier. (Val de Saint-Imier).

Les Conuërs.
Renans.
Sonvillier.
S^t Imier.
Vilaret.
Cormoret.
Cortelary.
Corteber.

Les Convers.
Renan.
Sonvilier.
Saint-Imier.
Villeret.
Cormoret.
Courtelary.
Cortébert.

Carte de Merveilleux.	Désignation et orthographe actuelles,
Chatt. d'Arguel (au-dessus de Sonvillier).	Château d'Erguel.
Vach ^e de la Bonneville.	Métairie de La Neuveville.
Schlossberg.	Le Schlossberg.
Bonneville.	La Neuveville.
Moulin.	Le Moulin de La Neuveville.
Chauanne.	Chavanne.

Depandances du Canton de Berne et de l'Evêché de Basle.

Noz.	Nods.
Diesse.	Diësse.
Lamboing.	Lamboing.
Prelé.	Prêles.

Estat de Berne.

Gleresse.	Gléresse.
Bibschal.	Bipschal.
P. Douane.	Petit Douanne.
Grand Douanne.	Grand Douanne.

Balliage de Cerlier.

Chules.	Chules.
Ab St Jean.	Abbaye de Saint-Jean.
Champion.	Champion.
Cerlier.	Cerlier.
Vinels.	Vinelz.
Lischert.	Lüscherz.
Gerlefingen.	Gerolfingen ou Gerlafingen.
Anné.	Anet.
Poissine.	La Poissine (Vanelgut).
la Saugé (placée à tort au N. de la Broye).	La Saugé.
Britlen.	Brüttelen.
Treiton.	Treiten.
Sézelen.	Siselen.

Carte de Merveilleux.

Walperswil.
Kallnach.

Coudrefin.
Cheurou.

Désignation et orthographe actuelles.

Walperswil.
Kallnach.

Cudrefin.
Chevroux.

Terres de Fribourg.

Estauay.
Châire.
Port Alban.

Estavayer.
Cheyres.
Portalban.

*Depandances des Cantons de Berné et de Fribourg
Balliage de Granson.*

Granson.
Corsallete.
Tuiliere.
Giez.
Montagni.
Fief Pitét.
Valiere.

Grandson.
Corcellettes.
Les Tuileries ou Les Tuilières.
Giez.
Montagny.
Fiez Pittet.
Valeyres-sous-Montagny ou
Valleyres.

Poissine.
Champagne. } Signé de la bataille
Bonuillars. } de 1476.
S^t Maurice.
Onans.

La Poissine.
Champagne
Bonvillars.
Saint-Maurice.
Onnens.

Piramides du champ de bataille de Grandson (menhirs).

Corcellés.
Cousize.
Ab de la Lance.
Villeborquain.
Vaugondri.
Romeiron.
Fontanezier.
Moutru.
Prouence.

Corcelles.
Concise.
La Lance.
Villars-Burquin.
Vaugondry.
Romairon.
Fontanezier.
Mutrux.
Provence.

Carte de Merveilleux.

Wittembœuf.

La Motte.

Vigelle.

Nouvelles.

Fiez.

Grande-uans.

Fontaine.

Maubourget.

Orgi.

Iuonan.

Mordagne.

Mugette.

Orbe.

Neruo.

St^e Croix.

lès Cléz.

Chargey.

Chezaux.

Clendi.

Iuerdun.

Désignation et orthographe actuelles.

Vuitebœuf ou Vuittebœuf, en partie au bailliage d'Yverdon.

La Mothe. } Relevaient pour les deux tiers d'Yverdon, pour un tiers de Grandson.

Vugelles.

Novalles.

Fiez.

Grandevent.

Fontaines.

Mauborget.

Orges.

Yvonand.

Mordagne.

La Mauguettaz.

Orbe.

Noirvaux (En partie sur le territoire de La Côte-aux-Fées).

Sainte-Croix.

Les Clées.

Sergey.

Cheseaux-Noréaz.

Clindy.

Yverdon.

Franche Comté. Balliage de Pontarlier.

ferrière.

Jougne.

Entre les fourgs.

Hospitaux.

les fourgs.

Verrières de Joux.

Les ferres.

Fraudebourg.

Les beuques.

Chat de Joux.

la Cluse.

La Ferrière.

Jougne.

Entre les Fourgs.

Les Hôpitaux-Neufs, Les Hôpitaux-Vieux.

Les Fourgs.

Les Verrières-de-Joux.

Les Frelets?

Le Frambourg.

La Beufarde?

Le Fort de Joux.

La Cluse.

Carte de Merveilleux

S^t Heley.
 Pontarlier.
 Doubs.
 Arson.
 Maison du Pont.
 les Allemands.
 La frasse.
 Hauterive.
 Lieure.
 Montflouin.
 Ab. Mont Benoist.
 Ville du Pont.
 Spey.

Désignation et orthographe actuelles.

Saint-Éloi.
 Pontarlier.
 Doubs.
 Arçon.
 Maison-du-Bois.
 Les Allemands.
 La Fresse.
 Hauterive.
 Lièvremon.
 Montflouin.
 Abbaye de Montbenoit.
 Ville-du-Pont.
 Spey.

Seigneurie de Morteau (Morteau).

le Mont.
 Nid du fol.
 les Gras.
 Les Rogçons.
 Nid du fol (il est à 2 places).
 Martelot.
 Mortau.
 Derrière le Mont.
 Dodané.
 Villaumier.
 Cerneux.
 Rocheta.
 Cernil Pequignot.
 Estages †.
 Marocha.
 Cornadé.
 Moraton.
 Meilleure Seule.
 Grand Combe.
 Cordier.
 Bois du four.
 Remonot.
 Collombière.

Mont de la Grand'Combe.
 ?
 Les Gras.
 ?
 Le Nid du Fol.
 Les Martelottes.
 Morteau.
 Derrière-le-Mont.
 Dodané.
 Les Vuillaumiers.
 Cerneux-Guyot.
 Les Roussottes ?
 Le Cerneux-Péquignot.
 Les Étages.
 Le Maix Rochat.
 Cornabey.
 Moréstant.
 Moille-Seule.
 La Grand'Combe.
 Les Cordiers.
 Le Bois du Four.
 Remonot.
 Colombière.

Carte de Merveilleux.

la Motte.
 Souillet.
 Grand Mont.
 Glapigné.
 Chenar.
 Montlebon.
 Sur la Sagne.
 le Four.
 frenelot.
 Suchaux.
 Renaud.
 Chesier.
 A la frontière, en Franche
 Comté, près de la Porte de
 Chau, une † sans nom.
 Pralot.
 Pergaus.
 Bassot.
 Chailisson.
 Villier.
 Les Coutes.
 Noël Certid.
 Chenailotte.
 les 2 Barboux.
 Pissoux.

Désignation et orthographe actuelles.

La Motte.
 Le Souillot.
 Le Grand-Mont.
 ?
 Chinard.
 Montlebon.
 Sur la Seigne.
 Les Fourgs.
 Les Frenelots.
 Les Suchaux.
 Renaud-du-Mont.
 Les Chesières.
 Les Pralots.
 Les Pargots.
 Les Bassots.
 Chaillexon.
 Les Villers ou Villers-le-Lac,
 ou Le Lac ou Villers.
 Les Côtes.
 Noël-Cerneux.
 La Chenalotte.
 Le Barboux.
 Le Pissoux.

Suivant l'usage du temps, la carte de Merveilleux porte différents ornements. Le titre, surmonté des armoiries de Jean Louis Charles, duc de Longueville, est renfermé dans un élégant cartouche que l'avènement de la maison de Prusse en 1707 a fait modifier dans les éditions subséquentes. Nous donnons plus loin les fac-similés des éditions de 1708 et de l'édition sans date « dédiée à Messieurs de la Venerable Classe et Compagnie des Pasteurs du Comté de Neuchâtel ».

A l'angle droit inférieur, on remarque une vue de la ville de Neuchâtel entourée alors de ses murailles et de ses tours. A partir du lac, on distingue très nettement la Tour du port Salanchon, la Porte Saint-Maurice, la Porte de l'Hôpital, la Tour

aux Chiens, la Tour des Chavannes (démolie en 1867). Au pied du Château, on voit la Tour aux poudres et à droite la Maison des Mousquetaires. En arrière de la Tour des Chavannes se dresse la Tour de Diesse. L'hôpital est attenant à la Tour du même nom; la maison des pestiférés touche à la Tour Salanchon. Il est encore possible de distinguer la Tour des Prisons, l'Hôtel de Ville, les maisons du Trésor et des Boucheries.

Entre le titre et la vue de Neuchâtel se trouve une figure symbolique avec les attributs de la cartographie. Sur les côtés, à droite et à gauche de la carte, figurent dix-huit armoiries des souverains de Neuchâtel, de Berthold à Marie d'Orléans; duchesse de Nemours. A partir de l'édition de 1708, ces armoiries disparaissent de la carte.

Enfin, au bas, imprimée à part, figure une légende explicative dont le texte varie suivant les éditions.

Voici celui des éditions de 1694, de 1708 et de l'édition, sans date, dédiée à la Vénérable Classe :

Édition de 1694. — LE COMTÉ DE NEUCHÂTEL ET LA SEIGNEURIE DE VALLANGIN, est une Souveraineté, qui faisoit autrefois partie de la petite Bourgogne Transjurane; Elle est située dans l'enceinte du Corps Helvétique, et est bornée au Nord par la Franche-Comté et l'Evêché de Bâle; à l'Orient par une petite partie des Terres dépendantes du même Evêché et du Canton de Berné; au Midi par une partie de la Thièle qui la sépare de ce même Canton, et par le Lac de Neuchâtel; Et à l'Occident par le Bailliage de Granson, et par une partie de la Franche-Comté; entre le 27. Degré 53. minutes, et le 28. degré 45. minutes de Longitude; et entre le 46. degré 49. minutes et le 47. degré et 8. minutes de latitude; Ce qui fait environ 12. lieues dans sa plus grande longueur du Sud-Ouest au Nord-Est, et 5. à 6. en sa largeur du Sud au Nord. Cette Souveraineté est particulièrement Alliée avec les Cantons de Berne, Lucerne, Fribourg et Soleure. Le Pais est d'un air tempéré et assés subtil; Son Terroir abonde aux environs du Lac, en bons vins blancs et rouges; Il produit toutes sortes de graines et d'excellens fruits; On y trouve des mines de Fer et des fontaines d'Eau minérales très-salutaires. Le Pais est traversé de petites Plaines, de Vallons, des Côteaux et de Montagnes; où l'on trouve du fauve à souhait, et plusieurs especes d'autre gibier à poil et à plume; Il y a de très-bons pâturages pour



CARTE
DE LA PRINCIPAUTE DE
NEUCHÂTEL et VALLANGIN

Tirée exactement sur les lieux avec Approbation
& Privilèges

PRÉSENTEE

A. S. E. Monseig^r le COMTE de METTERNICH
Ministre d'Etat, Ambassadeur Extraord^r et Pleu-
potentiaire de S. M. le ROY de PRUSSE et son
Représentant dans cette Souveraineté

PAR
Son très-humble et très-obéissant Serviteur
D^e. de Merveilleux Capit^{ve} & Ingenieur
Ord^{re} de LL-HH-PP. ⁶⁵¹

17 108



CARTE
DE LA SOUVERAINETÉ
DE NEUCHÂTEL
ET VALLANGIN

*Dressée sur les Mémoires
du S.^r D. F. de Merveilleux D.^M^{cin}
Rectifiéz par les Observations
de l'Académie Royale des Sciences*

Dédiée

*A Messieurs de la Vénérable Classe
et Compagnie des Pasteurs
du Comté de Neuchâtel*

*Par leur très humble et
très obéis.^s Serviteur
De Merveilleux
D. M.*

la nourriture des Chevaux et d'autres grands et menu bœtaux; Son Lac est fort poissonneux, on y pêche des Truites d'une grosseur extraordinaire, comme aussi dans la Rivière de la Reuse. Ce Pais est fort peuplé en général. On y conte jusqu'à dix mille Hommes portans Armés. Ils sont gens laborieux, Civils envers les Etrangers, belliqueux, adroits, plein de génie, également addonnés aux Arts et aux Sciences, non moins fidelles et passionnés pour la gloire de leurs Souverains, et de la Nation Suisse, qu'ils sont jaloux de leurs franchises et de leurs libertés: La Capitale du Pais est Neufchâtel, dont les Bourgeois sont fort affectionnés aux belles Lettres, aux Armes, et au Traffic; Ils ont de beaux privilèges, et une Combourgeoisie étroite avec la République et Canton de Berne. Depuis le 12. Siècle cette Souveraineté a été régie par les anciens Comtes de la Maison de Neufchâtel, jusqu'en 1395. qu'Isabelle fille du dernier Comte de la Maison de Neufchâtel mourut sans enfans, et laissa pour successeur Conrard Comte de Fribourg son Neveu, fils de Varenne de Neufchâtel sa Sœur, et d'Egon Comte de Fribourg, Jean son fils lui aiant succédé mourut sans enfans l'an 1457. Il eut pour Successeur Rodolphe, Marquis de Hôchberg de la Maison de Baden, lequel étoit fils de Guillaume qui avoit été procréé du Mariage d'Anne de Fribourg sœur de Conrard, et de Rodolphe Marquis de Hôchberg; Philippe aiant succédé à Rodolphe son Pere, n'eut qu'une fille nommée Jeanne, laquelle aiant épouzé l'an 1504. Louis d'Orléans, le Comté de Neufchâtel passa par ce moien dans la Maison d'Orléans-Longueville. Ses Descendans ont constamment possédé cette souveraineté jusqu'au-jourd'hui que SON ALTESSE Serenissime **MARIE D'ORLEANS** Duchesse de Nemours; est devenue Héritière Souveraine de cet Etat, par le décès arrivé le 4. Fevrier 1694. de Monseigneur Jean Louis Charles d'Orléans dernier mâle de cette Maison.

Édition de 1708. — LE COMTÉ DE NEUFCHÂTEL ET LA SEIGNEURIE DE VALLANGIN; sont une Souveraineté qui est située dans l'enceinte du Corps Helvétique, entre le 27. degré 53. minutes, et le 28. deg. 45. min. en sa longitude, et le 46. degré 49. min. et le 47. deg. 8. min. en sa latitude: Elle est bornée au Septentrion par la Riviere du Doux, qui la sépare de la Franche-Comté, et par une partie de l'Evêché de Bâle; à l'Orient par les terres du même Evêché, et du Canton de Berne, au Midi par le lac de

Neuchâtel, et en partie par la Thiele, qui la sépare du Canton de Berne : Et à l'Occident en partie par la Franche-Comté, et le Bailliage de Granson, dépendant des Cantons de Bernè et de Fribourg. Cette Souveraineté est particulièrement alliée avec les Cantons de Berne, de Lucerne, de Fribourg, et de Soleure. L'air y est sain, fort tempéré et assés subtil ; son terroir qui est traversé de Plaines, de Côtoux, de Vallons, et de Montagnes, est rendu fertile par les soins continuels que les Habitans ont d'en bien cultiver les terres. Ce País abonde en bons vins blancs, et en vins rouges excellens, en Mines de fer, et en Fontaines minérales très-salutaires. Il y a de gras pâturages dans ses montagnes qui nourrissent quantité de chevaux, et toutes sortes de grands et de menus bestiaux : On y trouve beaucoup de Fauve dans ses forêts, et d'autre gibier en abondance. On y pêche de grandes Truites dans son Lac, et dans la Riviere de la Reuze qui est d'un notable revenu au Souverain. Il y a trois Villes, un Bourg, et 90 villages, et passé trois mille menages en des maisons écartées des villages ; en sorte que ce País est fort peuplé en général, où l'on conte passe dix mille hommes ; Gens adroits, laborieux, et civils ; Ils ont une forte passion pour les armes, ce qui rend ce País une véritable pépiniere de bons Soldats, gens hardis, plein de genie, adonnés également à toutes sortes d'arts, et de sciences ; Ils sont autant fidèles et passionnés pour la gloire de leurs Souverains ; qu'ils sont jaloux de la conservation de leur Libertés, et de leur Franchises. La Capitale du País est Neuchâtel, dont les Bourgeois sont également pólis, civils et bien acceuillans envers les Etrangers, affectionnés aux lettres, aux armes, et au traffic ; Ils ont de grands Privilèges, et une Alliance et Combourgeoisie étroite, avec la Republique, et Canton de Berne. Il se verifie, que depuis l'an 1213. ce País a été regi par les Anciens Comtes de Neuchâtel, sous les hommages qu'ils ont rendu ci-devant à Jean I. de la Maison des Châlons, et à ses Successeurs, qui en avoient la Seigneurie Directe : lesquels hommages lui furent continués lors qu'en 1395. Isabelle de Neuchâtel fit passer cet Etat par Testament à Conrard Comte de Fribourg auquel ayant succédé Jean son fils, il prêta de même que ses Prédécesseurs foi et hommage à Louïs de Châlon : Mais étant mort sans Enfans l'an 1457. Il nomma pour son Successeur Rodolphe Marquis de Hochberg de la Maison de Bade, lequel étoit fils de Guillaume qui avoit été pro-

créé du Mariage d'Anne de Fribourg Sœur de Conrard, et de Rodolphe Marquis de Hochberg, qui nonobstant l'opposition et les légitimes Droits de Louïs de Châlon, en faveur de qui l'utile avoit été réuni à la Directe, s'empara dudit Comté, et le laissa à Philippe de Hochberg son fils, celui-ci n'eut qu'une Fille nommée Jeanne qui lui succéda dans la détention du Comté de Neuchâtel, laquelle ayant épousé en 1504. Louïs d'Orléans ; Ce Comté passa par ce moyen dans la Maison d'Orléans Longueville, qui depuis ayant passé à sa posterité, s'est trouvée éteinte par la mort de S. A. Madame la Duchesse de Nemours survenue le 16. Juin 1707. Cette nouvelle ouverture donna occasion à Sa Majesté FREDERIC I Roi de Prusse, de faire valoir les Droits à lui devolus de la Maison de Châlon-Orange sur cette Souveraineté ; Et après de longues Procédures et Contestations ; Sa predite Majesté a été investie, reconnuë et proclamée par la Grace de Dieu, Souverain Prince, et Seigneur de cet État, le 3 Novembre 1707. Et qui suivant les vœux de ses fideles Sujets, et sous les Auspices de la Protection Divine, doit contribuer à leur plus grand bonheur, et à l'affermissement de leur prospérité.

Édition sans date. — LE COMTÉ DE NEUCHÂTEL AVEC LA SEIGNEURIE DE VALLANGIN est un petit Pais de Suisse allié aux cantons de Berne, Lucerne, Fribourg et Soleurre. Il est situé le long du Mont Jura entre les 46^e degré 52^e min. de latitude Septentrionale, et entre les 23^d 10 min. et 23^d 47. min. de longitude. Il a 12 lieues de long et 5 de large. Il porte le nom de sa Ville Capitale qu'on nomme NEUCHÂTEL, NEOCOMUM, NEWENBURG, sur le Lac de ce nom à 10 lieues de Berne 11 de Soleurre et 12 de Lausanne. Ce pais est borné à l'Ouest par la Franche Comté, au Nord par l'Evêché de Bâle à l'Est et au Sud par le Lac, et par les cantons de Berne et de Fribourg. Il faisoit autrefois portion de la Bourgogne Transjurane. Cette contrée est fertile en bons vins ; en grains, en tres bons fruits, en paturages, en bestiaux particulierem^t en chevaux qu'on eleve sur les Montagnes, le gibier de toutes les especes, et le fauvé y est tres abondant, quoique la Chasse n'y soit pas réservée. Le Lac est très poissonneux et les Rivieres de meme.

L'Etat de Neuchatel est gouverné premierem^t par le Prince ou Comte Souverain, qui établit un Gouverneur à la tête du Conseil d'Etat. C'est lui qui regle toutes les affaires, qui donne des Arrêts pour maintenir l'ordre et la tranquillité dans le

Pais. La justice se rend à huis ouverts dans tous les Tribunaux qui sont au nombre de 21 savoir 4 Chatellenies, 14 Mairies du Prince, 2 Chatellenies et une Mairie des Vassaux. On appelle des Sentences de ces Tribunaux Inferieurs a celui des Trois Etats composé de 4 Nobles, de 4 Chatelains, et de 4 Juges du Conseil de Ville ou le Gouverneur preside accompagné du Chancelier et du Procureur General. On plaide devant ce Tribunal a peu prez de la même maniere que dans les Tribunaux de France.

LE PAIS DE NEUCHÂTEL ET VALLANGIN contient 44 tant Villes que Villages ayant leurs Eglises entre lesquelles il y en a 31 de Paroissiales, le reste étant des Annexes. Toutes ces Eglises sont regies par 32 Pasteurs et 3 Diacres qui composent un Corps de l'Etat pour le Spirituel que l'on nomme la VENERABLE CLASSE dont le Doyen est le Chef. Ils gouvernent l'Eglise avec beaucoup de zele et de pieté. Outre ce nombre la Chatellenie du Landeron a 6 Clochers ou Eglises ou la Religion Romaine est seule exercée. Tout le reste du Pais professe la Religion Protestante Reformée. Il y a bien encore autant de Villages qui n'ont point d'Eglises, et plusieurs Maisons detachées qui en font un presque continuel tout le long des Vallons dans les Montagnes qui sont fort peuplées. Ces Peuples ont plusieurs Libertez dont ils sont fort jaloux. La Ville de Neuchâtel se gouverne par un Grand et Petit Conseil qui s'assemble souvent, ou le Maire assiste de la part du Souverain. On elit de ce Corps les 4 Ministraux qui ont la direction des affaires qui surviennent journellement, l'Etat de la Guerre est assez bien réglé. Tous ces Peuples sont rangés sous des Chefs par Compagnies. On les peut tous assembler dans un moment en bon ordre. On pretend que cet Etat peut mettre 8000 hommes sous les armes.

L'édition de 1708 de la carte de Merveilleux ne diffère que par le cartouche du titre de celle de 1694. Il n'en est pas de même de la carte que l'auteur dédia à la Vénéable Classe, ainsi qu'il résulte de l'extrait suivant tiré du *Livre des Actes et Arrêts de la Venerable Classe* de Neufchâtel, 1695-1716: Assemblée générale du 3 octobre 1708:

« M. Merveilleux, Docteur Médecin, ayant envoyé la Carte Géographique de ce pais, en satin, avec une lettre, par laquelle il la dédie à la Venerable Classe; il a été résolu que

M. le Doyen¹ lui en écrira une lettre de remerciement de la part de la Compagnie.»

D'après Bachelin, l'échelle de cette carte est de 1 : 91 000 ; selon M. Maurice Borel, l'échelle serait de 1 : 90 000. L'orientation est indiquée par une rose des vents placée dans le lac de Neuchâtel. Si les armoiries des côtés ont disparu, en revanche l'intérieur de la carte est agrémenté des armoiries de l'Évêché de Bâle, de Berne et de Fribourg, ces deux dernières accolées dans le bailliage commun de Grandson. Certains exemplaires sont en noir, d'autres agrémentés de traits de couleur. Cette carte a une légende beaucoup plus complète que celles de 1694 et de 1708. Les « chemins de traverse », indiqués par un simple trait, sont ajoutés aux « grands chemins ». Ce sont ceux de Bevaix à Saint-Aubin, de Saint-Aubin à Provence, par Fresens et Montalchez, de Colombier à Rochefort, en passant par Trois-rods, d'où se détache un court tronçon sur Boudry, de Peseux à Auvernier, de La Coudre à Enges par Voens, Maley et Frochaux, du bac de la Poissine à la sortie de la Thièle du lac de Neuchâtel à Cudrefin, de Valangin à Villiers, en longeant le pied de Chaumont, de Boudevilliers à Villiers, par Fontaines, Chévard, Saint-Martin et Dombresson, du Loclé à La Brévine, par La Chaux-du-Milieu et de La Brévine à Chincul, de Couvet à Môtiers.

Le réseau des routes est complété et rectifié, pas toujours d'une façon heureuse. Ainsi la route des bords du lac laisse Areuse au S, pour pointer directement sur Boudry, ce qui est une erreur. La route du Pont de Thièle est marquée de Marin à Anet ; de là, elle se dirige sur Treiten ; une route rattache Peseux à Neuchâtel en passant par Beauregard. Au fond du Val-de-Travers, Buttes est relié au hameau des Tattets. D'Yverdon à Chevroux, une route longe le lac par Clendy, Cheséaux, Mortagne, Yvonand, Cheyres, Estavayer. Un signe spécial o o o o o indique les passages dangereux. Sont notés comme tels, le tronçon de la route du Val-de-Travers dénommé Roc coupé, à l'W de Rochefort, la Clusette (appelée Lacussétta) et le passage de la Chaîne au-dessus de Saint-Sulpice. Sur la route des bords du lac de Neuchâtel, la traversée des bois de La Lance était réputée difficile. Cinq autres passages dangereux

¹ Le doyen de la Classe était alors M. Charles Tribolet, pasteur à Neuchâtel.

sont encore signalés : un, à la montée de La Tourne, un autre à la Joux, au-dessus des Ponts ; deux autres sur la route de Neuchâtel au Locle, au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane et du Crêt de la Sagne, le dernier près des Loges.

Le relief, indiqué par des montagnes en forme de taupinières, est plus net que dans l'édition de 1694. Quelques noms sont mieux orthographiés : le Grand Taureau, le Cul du Van. Pas de changements dans l'hydrographie, à part l'indication du blanc fond ou de la beine dans le lac de Neuchâtel qui va de la sortie de la Thièle à Chevroux sur la rive droite, et d'Yverdon à la Poissine d'un côté et à Yvonand de l'autre.

Parfois, la carte donne de courtes notices sur certaines particularités ; près du lac d'Étalières on lit : Moulin curieux, dont les rouages ont plus de 100 pieds sous terre ou le Lac se perd et va former à ce qu'on croit la source de la Reuse. A l'endroit où le Bied du Locle disparaît dans un émpôsieu, on lit : Moulin creusé plus de 300 pieds dans le Roc. En face de l'embouchure de l'Areuse on lit : Lieu le plus profond du Lac. Quelques noms nouveaux sont ajoutés : le Buttes est désigné sous le nom de Longe aigue, le petit lac de Saint-Blaise se nomme la Loquia. La série des ponts est augmentée d'une unité à Môtiers. Une intéressante innovation mérite d'être signalée. Une flèche indique les sources qui forment d'abord des rivières, c'est-à-dire les sources vaudoises de l'Areuse, de la Noiraigue et de la Serrière.

Un signe spécial σ indique les eaux minérales. D'après cette nouvelle édition de la carte de Merveilleux, il existait de ces sources à Môtiers, à La Brévine (c'est la source ferrugineuse encore utilisée aujourd'hui, sous le nom de la Bonne Fontaine), à Saint-Aubin, à Colombier, à Rochefort.

La Carte dédiée à la Vénérable Classe est enrichie de détails nombreux et intéressants : Villes ruinées (l'ancienne Bonneville près d'Engollon), les châteaux en ruine, les sièges de Justice, les lieux fertiles en simples curieuses (ce qui signifie sans doute curiosités). La nomenclature des localités est augmentée ; l'orthographe de quelques noms corrigée.

Nous relevons les adjonctions et modifications suivantes :

<i>Mairie des Verrières.</i>	Des trois pierres a disparu.
Costé aux Fées au lieu de	<i>Chatellenie du Vaux Travers.</i>
Costé aux Fayes.	La Chaîne, nom nouveau.

Motiers Travers au lieu de Motier.

Noiraigue au lieu de Noiraige.

Baronnie de Gorgier.

Saint-Aubin au lieu de Saint-Albin.

Mairie de Bevais.

Prieuré au lieu de Prioré.

Mairie de Cortailod.

Tuillerie au lieu de Tuillière.

Chatellenie de Boudry.

Boudry au lieu de Boudri.

Seigneurie de Colombier.

Bôle figure en entier dans cette seigneurie.

Les Allées, nom nouveau.

Mairie de la Côte, au lieu de la Coste.

Auvernier est suivi du nom allemand d'Avernach.

Le Port, nom nouveau.

Mairie de Rochefort.

Chambrile remplace Chambrillin.

Mairie des Brenets.

les Brenets, au lieu de Brenet.

Lôgemont a disparu.

Mairie du Loclé.

le Loclé au lieu de Loêle.

Mairie de Boudeviller, au lieu de Boudevillier.

Boudeviller au lieu de Boudevillier.

Val de Rus, au lieu de ... et de Rus.

le Pasquier, au lieu de Pasquier.

Grand Chezar, au lieu de Gr. Chezar.

Petit Chezar, au lieu de P. Chezar.

L'an 1301, au-dessous du mot Engolon, indique la date de la destruction de la Bonneville.

Mairie de Neuchatel, au lieu de Neufchatel.

Serrière. On lit à la suite de ce nom, lieu de forges, papeterie, fonderie, meules, moulins, etc.

Maladrie au lieu de Maladière.

Noms nouveaux : Levaulé (L'Évole), Beauregard, le Parc (les Parcs), le Plan, Vau Seyon (Vauseyon), la Borne (la Boine), le Mail, Monru (Monruz); le Cret (le Crêt); la Favarge est placée par erreur dans la mairie de Neuchâtel.

Chatellenie de Tiele.

La Coudré, au lieu de Cou-dre.

Le gibet, au NE de Saint-Blaise.

On lit : Château et Pont de Tiele où il y a Peage.

Mairie de Linieres.

Nom nouveau : Prel fondra.

Mairie de la Chaux de fond.

Maison Monsieur a disparu.

La Loge, au lieu de Løge.

Cinceitès, au lieu de Gøsettes.

Val Saint Imier.

Nom nouveau : Combe, au-dessus de Saint-Imier.

Neustat figure au-dessous de Bonneville. Chavonne, au lieu de Chavanne.

Etat de Berne au lieu de Etat de Berne.

Bailliage de Cerlier.

Nom nouveau, la Poissine, bac, Gampellen, au-dessous de Champion, Erläch, au-dessous de Cerlier, Eüs, au-dessous d'Anné.

La Sauge est exactement indiquée au S de la Broye; ce nom est suivi de la mention bac.

Cudrefin remplace Coudrefin.

Chezaux, au lieu de Chesaux.

Clendi, au lieu de Clindi.

Terres de Fribourg.

Port Alban, au lieu de Port Albans.

Cheire, au lieu de Cheire.

Terres de Berne et de Fribourg

remplaçant Dépendances des Cantons de Berne et de Fribourg.

Tuillerie, au lieu de Tuiliere.

Fief Pitet, au lieu de Fief Pittet.

Bonvillar, au lieu de Bonvillars.

Bailliage de Granson a disparu.

La limite occidentale de ce bailliage est soigneusement indiquée.

Mugette a disparu.

Bailliage de Pontertier.

On lit : Château de Joux place très forte fermant l'entrée de la Franche Comté.

Pontertier, au lieu de Pontarlier.

les Allemans, au lieu de les Allemands, Ferrière, Jougne, Entre les Fourgs, les Hôpitaux, les Fourgs sont supprimés. Montbenoist, au lieu de Ab. Montbenoist.

Seigneurie de Morteau.

Morteau, au lieu de Mortau.

Les Estages ont disparu.

Seule sur la Sagne, au lieu de Sur la Sagne.

Pralot au lieu de Prelot.

Cornade, au lieu de Cornadé.

Collombière, La Motte, Souillet, Grand Mont, Glapigné, Irenelot, Suchaud, Renaud, Chesier, Chalisson, Villier, Les Coutes, Noël Certid, Chenailotte, les 2 Barbox, Pissoux ont disparu pour

faire place au titre et à la légende explicative. Il en est de même de la vue de Neuchâtel, à l'angle droit inférieur de la carte, ainsi que du joli motif surmontant l'indication de l'Échelle de la carte.

Ces diverses corrections et adjonctions justifient l'avis que l'auteur a placé dans l'intérieur de sa carte :

« Les cartes de la Principauté de Neuchâtel, qui parurent il y a quelques années étant mal orientées et mal graduées, le Sr de Merveilleux, Doct^r M^{cin} a pris le soin d'éviter cette erreur et de rendre à ce pais sa véritable situation par le moyen des Observations de l'Académie Roy^{le} des Sciences, conservant cependant à cete Carte le meme aspect comme le plus avantageux pour donner une idée juste du pais l'ayant de plus corrigée dans ledétail et augmentée d'un grand nombre de choses curieuses par raport à l'antiquité, à l'histoire naturelle, etc. »

La carte dédiée à la Vénéralble Classe a été gravée par Liébaux le fils. En 1707 également, parut à Berlin une édition de la carte de Merveilleux signée Henrich Jacob Otto, sculpsit. Le titre est surmonté des armoiries de la maison de Prusse; en revanche, les armoiries des Comtes manquent totalement.

Les corrections sont peu nombreuses, parfois erronées : Mairie des Verrières : Cerail Remond, au lieu de Cernil Remond, Borquains, au lieu de les Borquains. Dans la mairie de Rochefort, le nom de Brot est supprimé ; dans la mairie de Valangin, Sorgereux est écrit Sorgereyx. Dans la Chatellenie de Tièle, S^t-Blaise devient S^t-Blaiso. Dans la mairie de La Chaux-de-Fonds, Boniou remplace Boinou. Dans l'Évêché de Bâle, Ferriere d'Arguel se substitue à Ferrière d'Arguel. Wittemboeuf est bien indiqué, mais le nom manque ; il se serait trouvé trop près du cartouche du titre. Orbe a disparu, caché par le titre, de même que les Cléz et Chargey. Neruo est devenu Nevuo.

Cette carte, très bien gravée, n'a aucune légende explicative. Le nom du lac de Neuchâtel est imprimé en majuscules plus élégantes et plus ornementées que dans l'édition de 1694. Le motif principal du cartouche est le même que dans la première

édition, sauf qu'il est surmonté des armes de la maison de Prusse.

Pendant tout le cours du XVIII^e siècle, jusqu'à l'apparition de la carte d'Ostervald en 1806, la cartographie neuchâteloise s'est inspirée plus ou moins de l'œuvre de Merveilleux, dont la carte a été reproduite de bien des façons différentes.

Il est possible que David-François de Merveilleux soit encore l'auteur d'un plan manuscrit, très bien exécuté, de la bataille de Grandson. Ce plan anonyme ne renferme aucun nom de localités.

* * *

En terminant, nous avons l'agréable devoir de remercier très sincèrement les nombreuses personnes qui ont bien voulu nous fournir des documents ou des renseignements. Notre gratitude s'adresse, en tout premier lieu, à M^{me} A. de Merveilleux, qui nous a confié des pièces inédites tirées des archives de sa famille et, avec une complaisance inlassable, a bien voulu répondre à nos questions et photographier divers documents: Aux Brenets, M. le pasteur Vivien et M^{lle} Haldimann, institutrice, ont fait, pour notre compte, d'utiles recherches dans les archives de cette commune. MM. A. Piaget, archiviste d'Etat et L. Thévenaz, sous-archiviste, se sont mis à notre disposition avec a plus grande amabilité; ainsi que MM. Ch. Robert et Émile Lombard, bibliothécaire et sous-bibliothécaire de la bibliothèque de la ville de Neuchâtel. Des renseignements ou des rectifications de diverse nature nous ont été donnés par MM. Jules Jeanjaquet, professeur à l'Université de Neuchâtel, Maurice Borel, cartographe à Neuchâtel, Doutrebande, secrétaire-archiviste de la commune de Neuchâtel, L. Aubert, bibliothécaire de la Bibliothèque des pasteurs, Thalmann, géomètre cantonal, Roulet, inspecteur des forêts, P. Dubois, directeur des écoles primaires du Locle, Elvina Huguenin, au Locle, John Landry, ancien syndic d'Yverdon, Dr C.-H. Vögler, directeur du Kunst Verein, à Schaffhouse, Ed. Perrochet, colonel à La Chaux-de-Fonds, Savoie-Petitpierre, négociant à Neuchâtel, Barrelet, pasteur à La Côte-aux-Fées, Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale suisse, à Berne, Benjamin Dumur, à Pully, Maxime Reymond et Eugène Mottaz, à Lausanne. Que tous reçoivent ici l'expression de notre profonde reconnaissance.

OUVRAGES CONSULTÉS.

Manuel du Conseil d'État N° 37.

Biographie universelle, par une Société de gens de lettres, de professeurs et de bibliographes. Paris, Furne. 1833.

Dr Rudolf WOLF, Professor der Astronomie in Zürich. *Biographien zur Kulturgeschichte der Schweiz*. Dritter Cyclus mit dem Bildniss von Daniel Bernoulli, Zurich. Orell Füssli et Co, 1861.

JEANNERET et BONHÔTE. *Bibliographie Neuchâteloise*. Tome II, pages 60-66. Le Locle, Courvoisier. 1863.

B. STUDER, Professor der Geologie. *Geschichte der Physischen Geographie der Schweiz*, pages 153 à 155. Bern, Zürich, 1863.

Dr G[UILLAUME]. *Anciennes cartes topographiques du pays*. (Musée neuchâtelois; page 72.) Neuchâtel, 1871.

A. BACHELIN. *Iconographie neuchâteloise*, pages 12-13. Neuchâtel, 1878.

Rudolf WOLF. *Geschichte der Vermessungen in der Schweiz als Historische Einleitung zu den Arbeiten der Schweiz geodätischen Commission*, pages 40 à 42. Zurich, 1879.

Nouveau Recueil officiel des Lois. Tome quatrième, renfermant les noms locaux (hameaux, quartiers et lieux-dits) des communes du canton de Neuchâtel; pages 415-528. Cernier, 1888.

Bibliographie nationale suisse, fascicule II a (Géodésie et Cartes), pages 148 à 150. Berne, K.-J. Wyss, 1892.

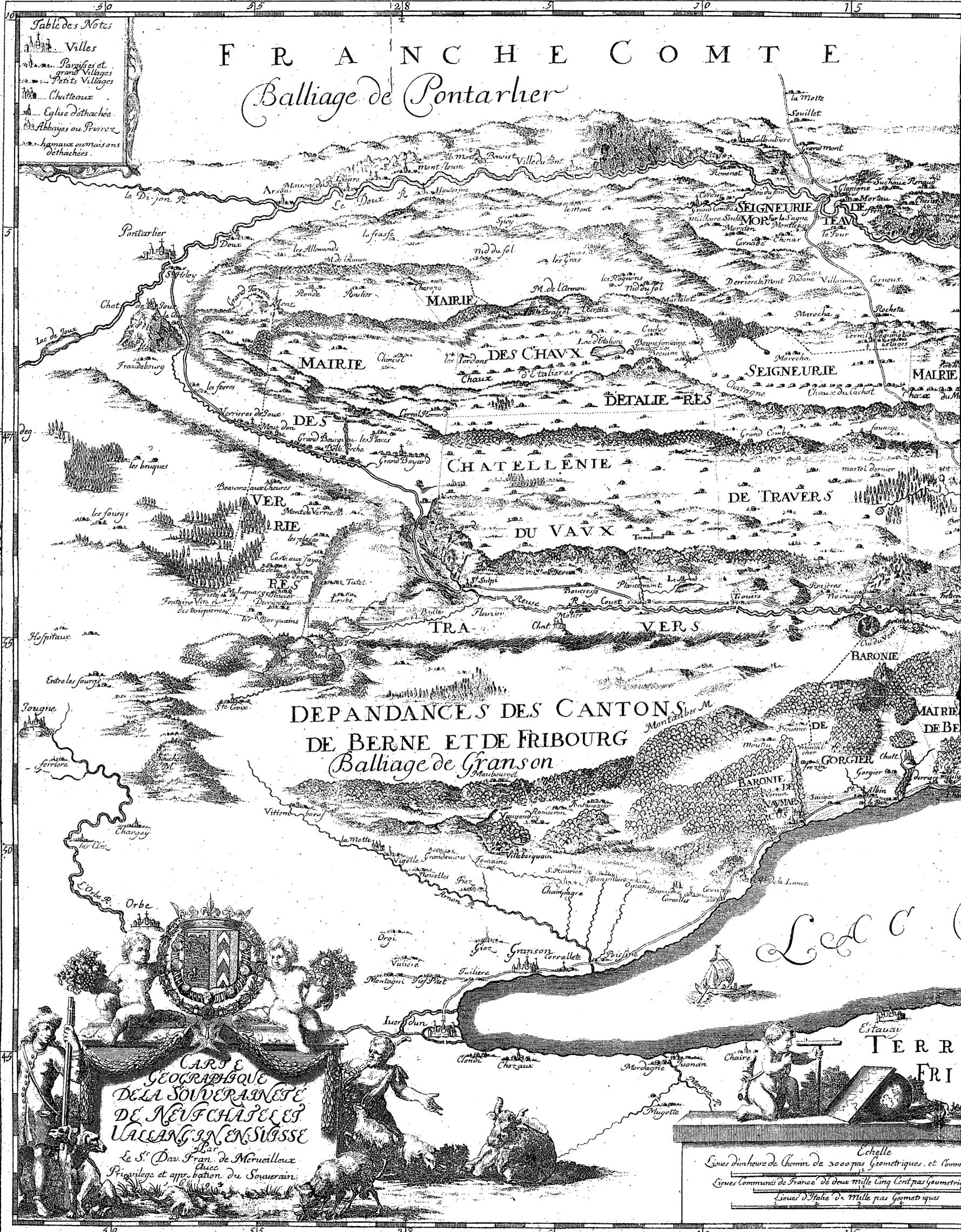
J.-É. BONHÔTE. *Notice historique sur les Cartes du canton de Neuchâtel*. (Musée neuchâtelois, pages 289-293.) Neuchâtel, 1894.

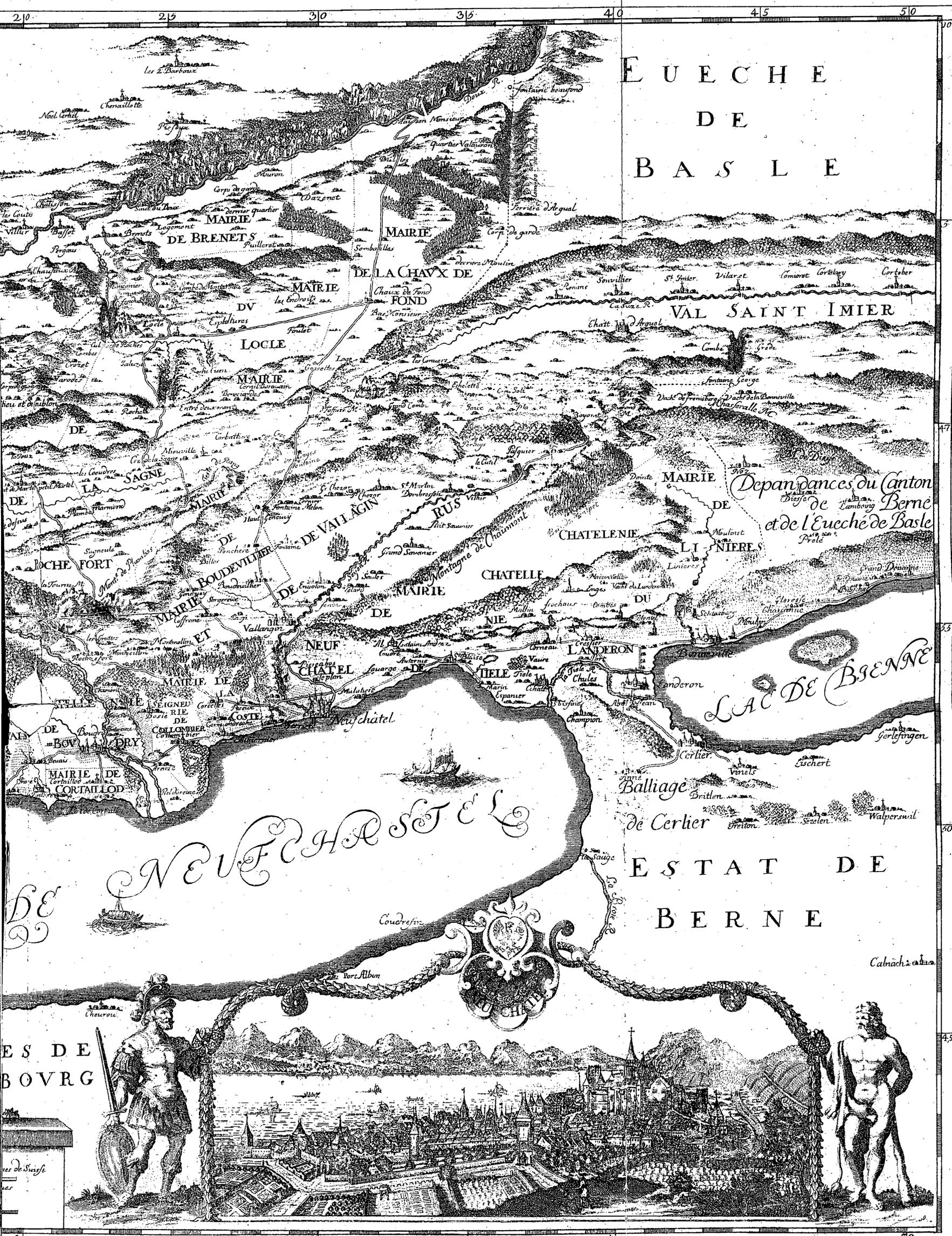
T.-H. VOGLER. *Schaffhäuser Künstler. Separatabzug aus der Geschichte der Stadt Schaffhausen zur Centenarfeier 1901*.

Ed. QUARTIER-LA-TENTE. *Les Familles bourgeoises de Neuchâtel*. Neuchâtel, pages 145-146. Attinger frères, 1903.

Virgile ROSSEL. *Histoire littéraire de la Suisse romande*. Edition illustrée, pages 280-281. Neuchâtel, F. Zahn, 1903.

Dr Ch. BRUN. *Schweizerisches Künstler-Lexikon*, zehnte Lieferung, pages 120-122. Article Seiler, Johann Georg, signé Vogler. Frauenfeld, Huber et Co, 1910.





EUECHE
DE
BASLE

VAL SAINT IMIER

Depandances du Canton
de Berne
et de l'Eueche de Basle

ESTAT DE
BERNE

